

ASSOCIATION DU JEUNE BARREAU DE MONTREAL  
YOUNG BAR ASSOCIATION OF MONTREAL

# RAPPORT ANNUEL

2006-2007

---

L'AJBM FAIT PEAU NEUVE...  
L'AJBM DÉPASSE SES FRONTIÈRES...



ASSOCIATION DU JEUNE BARREAU DE MONTREAL  
YOUNG BAR ASSOCIATION OF MONTREAL

# TABLE DES MATIÈRES

---

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

Les membres du conseil d'administration	1
Le rapport de la présidente	2
Les tâches accomplies par la présidente durant son mandat	7
Les principales résolutions adoptées par le conseil d'administration	16
Les résolutions importantes adoptées par le conseil d'administration	23
Les réunions du conseil d'administration	23

---

## LES COMITES AJBM

---

Comité des affaires publiques	25
Comité des relations nationales et développement professionnel	31
Comité des services juridiques <i>pro bono</i>	34
Comité des activités socio-culturelles et sportives	40
Comité de la formation	49
Comité des relations internationales	60
Comité Congrès conjoint AJBM / ABA - YLD	66
Comité Équité et droits de la personne	67
Comité Gala – AJBM	68

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

2006-2007

---



**Debout (de gauche à droite) :** Mes Olivier Tardif, Jeremy Wisniewski, Etienne Gadbois, Laurent Soustiel, Mélanie Joly, vice-présidente communications, Catherine Bérard, vice-présidente financement, Louis-Philippe Constant, Dominic Jaar, Caroline Scherer, directrice générale

**Assis (de gauche à droite) :** Mes Pascale Pageau, présidente sortante, Philippe-André Tessier, secrétaire général, Nicolette Kost De Sévres, Présidente, Mathieu Piché-Messier, premier vice-président, Antoine Aylwin, trésorier

# RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE



---

ME NICOLETTE KOST DE SÈVRES, PRÉSIDENTE

---

« ILS NE SAVAIENT PAS QUE C'ÉTAIT IMPOSSIBLE  
ALORS ILS L'ONT FAIT... » MARK TWAIN

**UNE NOUVELLE AJBM RESTRUCTURÉE FAIT SES PREUVES!**

**LA PLUS IMPORTANTE ET LA PLUS ANCIENNE ASSOCIATION DE JEUNES AVOCATS AU MONDE...**

L'Association du jeune Barreau de Montréal (« AJBM ») représente près de 4 500 membres, tous des avocats et avocates de Montréal ayant 10 ans et moins de pratique. Cette association qui existe depuis plus d'un siècle a toujours eu une double mission : représenter l'intérêt de ses membres en offrant des activités de formation et de développement des affaires et fournir des services Pro Bono aux citoyens de Montréal. Cette année, c'est dans un souci de rendre l'AJBM plus moderne, plus avant-gardiste, plus structurée, plus présente, plus axée sur le développement des affaires et surtout, plus adaptée aux besoins de ses membres et de la communauté en général, que le Conseil d'administration avons mis en place une restructuration majeure de l'Association.

Avec, à sa tête, quinze membres du Conseil d'administration élus, dix Présidents de Comités et plusieurs centaines de membres et de bénévoles, l'AJBM a su répondre, sous cette nouvelle structure, aux attentes de ses 4500 membres. Tous ces changements étaient mis en place parallèlement aux trois thèmes présidentiels de cette année : la restructuration, l'ouverture sur le monde des affaires et l'internationalisation de l'AJBM.

Je suis fière de l'équipe qui était à mes côtés tout au long de l'année. Des gens exceptionnels, des leaders, des exemples de la relève de notre profession et de notre société. Tous ont contribué à rendre l'AJBM telle que vous la connaissez aujourd'hui. Nous avons ouvert cette année l'AJBM au monde des affaires, nous nous sommes ouverts à l'international et nous avons mis en œuvre la restructuration officielle de l'AJBM.

Pour refléter un peu plus le statut et la place des jeunes avocats montréalais dans la société d'aujourd'hui, l'AJBM a travaillé très fort pour mettre en place ces changements afin d'être à l'affût et d'intégrer le monde des affaires local et international d'aujourd'hui. Et comme pour toute entreprise nécessitant une restructuration et une réforme pour être à l'avant garde des besoins de ses clients, les membres ont pu profiter d'une grande restructuration des activités, d'une nouvelle gouvernance, de nouveaux comités avec une nouvelle forme de gestion pour chacun, de l'agrandissement de la permanence et surtout d'une nouvelle image.

## **LA GOUVERNANCE**

En premier lieu, c'est au niveau de la gouvernance et de la structure que les changements ont été mis en oeuvre. Une nouvelle structure de gouvernance tant au Conseil Exécutif qu'au Conseil d'administration a été mise en place et de nouveaux rôles et postes ont été créés ou réorientés afin de s'assurer d'un processus de prise de décisions des plus rapides, efficaces et stratégiques. Les tâches des administrateurs ont été revues et redéfinies dans cette optique, ce qui a notamment donné lieu à la création de postes de Présidents de comités distincts des postes d'administrateurs.

Quant à la structure, de nouveaux comités additionnels ont été mis en place, dont le comité de relations nationales (développement des affaires) afin de développer les liens d'affaires et les liens avec les autres ordres professionnels. Le comité de recherche et législation a également été créé afin d'assurer que les membres restent à l'affût des nouveaux développements et que les prises de position sur des questions d'intérêt juridique local ou international de l'AJBM puissent être le mieux soutenues possible via son comité des affaires publiques déjà existant et ce dans l'objectif d'assurer une place encore plus importante de l'AJBM dans ses prises de positions sur divers sujets d'actualités juridiques locales ou internationales.

## **PRISES DE POSITION ET MEDIAS**

L'AJBM, via son comité des affaires publiques, a été très présente dans les médias cette année. Plusieurs communiqués de Presse sur divers sujets ont été émis, tant sur la nomination des juges que sur les stages non rémunérés ou encore sur le Protocole de Kyoto. Par ailleurs, l'AJBM a également pris sa place dans le cadre des élections provinciales de ce printemps en organisant le premier et unique débat des candidats représentants de la justice, sur le thème de l'accessibilité à la justice aux citoyens. L'AJBM a également été présente dans les médias télévisés et écrits, que ce soit concernant le speed réseautage ou encore les stages rémunérés ( Canal Argent ) ou les petites créances ( J.E. ).

## **L'IMAGE DE L'AJBM**

En deuxième lieu, l'AJBM a également subi un repositionnement stratégique majeur et mis en place un plan de marketing pour améliorer sa visibilité, notamment grâce à un nouveau partenariat avec le Cabinet de relations publiques National. L'image de l'AJBM a également été retravaillée, notamment à travers la nouvelle présentation complètement redéfinie du journal de l'Association, l'Extrajudiciaire, une modernisation du Logo et de tous les moyens de communication de l'AJBM.

## **OUVERTURE VERS LE MONDE DES AFFAIRES**

Un des thèmes qui me tenait le plus à cœur, à part l'internationalisation était l'ouverture au monde des affaires, afin de mieux représenter les différents champs de pratique des membres de l'AJBM et la réalité du monde des affaires qui nous entoure, plusieurs activités ont été orientées afin d'aider les jeunes avocats non seulement à connaître mais également à intégrer le monde des affaires. Des sessions de développement des affaires et des sessions Speed-networking de l'AJBM (vantées par les médias comme étant une des premières associations au Canada à fournir de telles activités) ont été organisées avec plusieurs ordres professionnels. Différents partenariats avec divers ordres professionnels et organismes du monde des affaires et médias d'affaires ont également été signés.

L'ouverture au monde des affaires pouvait également être remarquée à travers la composition du Conseil d'administration de cette année, dont près de 50% étaient des avocats en corporatif ou en entreprise. Comme certains d'entre vous le savent, cela est également mon cas. Dans ce contexte, j'ai aussi eu le plaisir de donner un discours et de présenter un hommage aux femmes avocates pionnières du monde des affaires, activité organisée par Mme Le Bâtonnier Latour.

## **CONSEIL DES GOUVERNEURS**

C'est dans cette optique que j'ai également proposé deux projets qui m'étaient particulièrement importants. Le premier est la création du Conseil des Gouverneurs de l'AJBM composé de personnalités reconnues du monde juridique et du monde des affaires québécois et canadien et dont le mandat sera d'agir à titre d'organe consultatif de l'AJBM et de Jury du nouveau Gala de l'AJBM. Les membres qui ont accepté de siéger au sein de ce Conseil sont à ce jour les suivants: le Bâtonnier sortant du Québec, Me Stéphane Rivard, le Bâtonnier sortant de Montréal, Me Julie Latour, l'Honorable Juge en Chef du Québec, Michel Robert, l'Honorable Juge en Chef de la Cour supérieure, François Rolland, l'Honorable Juge en Chef de la Cour du Québec, Guy Gagnon, l'Honorable Yves Fortier, Ogilvy Renault, Me Claude Béland, ancien Président du Mouvement Desjardins, l'Honorable ancien Premier Ministre John Turner, l'Honorable Juge Charles Gonthier, ancien Juge de la Cour suprême du Canada, M. Luc Beauregard, Président du cabinet de relations publiques National et la Présidente du Tribunal des droits de la personne, l'Honorable Michèle Rivet.

## **GALA AJBM « LEADERS DE DEMAIN »**

Le deuxième de ces projets est la mise sur pied d'un tout nouveau Gala qui se tiendra en primeur en octobre prochain. Je crois que ce Gala est l'événement dont les jeunes avocats avaient besoin pour souligner la reconnaissance et l'excellence dans notre profession. Ce Gala AJBM « Leaders de demain » vise à souligner les meilleurs jeunes avocats de l'année dans différentes catégories et champs de pratique. Deux des prix sont spécialement dédiés au bénévolat : le premier pour souligner le travail juridique Pro Bono et l'autre pour marquer l'implication du bénévole de l'AJBM

## **OUVERTURE VERS L'INTERNATIONAL**

Mon thème principal de cette année était l'ouverture de l'AJBM vers l'international et la création de partenariats d'affaires avec d'importantes associations internationales et Barreaux internationaux. Pour ceux qui me connaissent, vous m'avez tous entendue vanter les vertus de l'ouverture de nos horizons et de l'importance d'apprendre et de collaborer avec nos collègues qui partagent tous nos objectifs et nos défis. L'AJBM a toujours entretenu des liens privilégiés avec d'autres jeunes Barreaux à travers le monde. Toutefois, cette année, il s'agissait de renforcer ces liens en d'en créer de nouveaux dans l'intérêt des membres. Ceci a été principalement reflété par l'organisation du Congrès conjoint avec le American Bar Association, Young Lawyers Division, qui a regroupé près de 500 avocats canadiens et américains à Montréal du 3 au 5 mai dernier. L'événement s'est avéré un énorme succès autant sur le plan des formations et conférences offertes qu'au niveau du réseautage, des activités sociales et de la visibilité internationale de l'AJBM. Une première entente tripartite a également été initiée et signée par l'AJBM avec le ABA-YLD et le EYBA (European Bar Association) par moi et les deux autres Présidents et ce, dans une optique de développer des balises pour la création d'une Association mondiale de jeunes avocats.

## **LA FORMATION**

En ce qui concerne les activités de formation, afin de mieux répondre aux besoins des membres et leurs champs de pratique, plusieurs activités ont été destinées aux avocats en droit corporatif ou en entreprise et de nouveaux « forums 5à7 » ont été créés. Les formations de plaidoiries, en collaboration avec la magistrature, ont également continué à être offertes cette année. Toutefois, c'est au niveau du Colloque annuel de l'AJBM organisé sous l'égide du Comité des affaires publiques, que l'AJBM a fait preuve de modernisme et d'ouverture en matière d'information juridique pour ses membres.

## LE TOUT PREMIER COLLOQUE « LEGAL IT »

Le Colloque du Comité des Affaires publiques de cette année s'intitulant « Legal IT » réunissait tout au long d'une journée une brochette impressionnante de conférenciers de renoms en droit des nouvelles technologies. Ce tout premier colloque en nouvelles technologies destiné aux avocats de tous les champs de pratique a donné naissance à une publication réunissant tous les actes du colloque. Il s'agit de la première publication « juridique » de l'AJBM. Un très belle réussite du Comité !

## LE PRO BONO

Finalement, quant aux activités Pro Bono et à sa visibilité externe en dehors de la profession, l'AJBM ayant été un instigateur dans ce domaine, que se soit l'assistance judiciaire ou l'aide juridique, la restructuration visait à s'assurer de la meilleure visibilité possible de ces services juridiques afin que les citoyens en profitent davantage. En fait, pour ceux qui ne le savent pas, c'est grâce aux démarches et initiatives de l'AJBM dans les années 50 et 60 que l'Aide juridique fût mise sur pied au Québec... peu de temps après l'inauguration, au début des années 50, du premier bureau d'assistance judiciaire où les membres de l'AJBM représentaient de façon bénévole les justiciables les moins fortunés. C'est ainsi, avec le leadership de deux anciens Présidents de l'AJBM, l'ancien Premier Ministre du Canada, l'Honorable John Turner, et l'Honorable Émile Colas que l'AJBM est devenue le précurseur de l'Aide juridique que l'on connaît aujourd'hui et que plusieurs autres provinces ont par la suite, mis en place... Depuis plus de 100 ans, l'AJBM continue outre toutes ses autres activités, de s'investir d'un sens social qui la caractérise au sein de la société montréalaise à travers son programme de services juridiques gratuits, en aidant tous les justiciables impliqués à la cour des petites créances, par son programme pour les jeunes « Mercredi, j'en parle à mon avocat », par sa clinique d'une fin de semaine complète de consultations juridiques gratuites pour tous les citoyens de Montréal ou encore grâce à son volet de juri-conseil aux jeunes entreprises et finalement par ses activités de bienfaisance organisées pour les plus démunis à la Maison du Père ou la ligne du Père-Noël AJBM avec Enfant Soleil... Saviez-vous que l'AJBM est l'une des associations les plus développées au monde en services pro bono?

## CONCLUSION

En conclusion, je veux donc souligner, le remodelage extraordinaire de *l'Extra-Judiciaire*, un exploit de **M<sup>e</sup> Mélanie Joly** et de son équipe éditoriale; la présence de l'AJBM dans les médias et le 1<sup>er</sup> Colloque Legal IT grâce à **M<sup>e</sup> Dominic Jaar** (et **M<sup>e</sup> Marie-Christine Demers**) et toute l'équipe du CAP; un Exécutif hors du commun, efficace et passionné composé de **Me Mathieu Piché-Messier**, **M<sup>e</sup> Philippe-André Tessier**, **M<sup>e</sup> Antoine Aylwin**, **M<sup>e</sup> Catherine Bérard**, **M<sup>e</sup> Mélanie Joly** et de **M<sup>e</sup> Pascale Pageau**; des activités de formation et de développement des affaires gérées par **M<sup>e</sup> Étienne Gadbois** (avec **M<sup>e</sup> Zeina Khalife** et **Me Carla Chamass**) et **M<sup>e</sup> Michaël Hassan** (avec **Me France Kinsbury** et **Me Mara Greenstone**). Nos programmes *Pro Bono* dirigés par **M<sup>e</sup> Yan Besner** (et **M<sup>e</sup> Annie Rainville**); un Comité Sports et Activités socio-culturelles qui a battu des records grâce au leadership de **M<sup>e</sup> Louis-Philippe Constant** (et **M<sup>e</sup> Olivier Truesdell-Ménard**, **M<sup>e</sup> Mélanie Chartrand** et **M<sup>e</sup> Stéphane Caïdi**), un Comité international rayonnant grâce à **M<sup>e</sup> Laurent Soustiel**; un soutien du nouveau comité recherche et législation géré par **M<sup>e</sup> Olivier Tardif** (et **Me Karim Reno**) et surtout un congrès conjoint unique et inoubliable avec le ABA-YLD géré par **M<sup>e</sup> Jeremy Wisniewski**. Merci à nos membres de comités pour votre travail inestimable et surtout, merci à **Me Caroline Scherer** notre directrice générale pour son dévouement et sa passion de l'AJBM. Merci également à Mme Nadine Ghobriel, Mme Émilie Pelletier et Mme Catherine Ovinet qui ont accompli un magnifique travail tant au niveau des comités que du financement. Les trois feront bientôt partie de notre profession et je suis convaincue que par leur professionnalisme et leurs compétences qu'elles seront d'excellentes avocates. Finalement merci au Barreau de Montréal pour leur support et leur aide ainsi qu'à nos très généreux commanditaires de cette année.

Nous avons réussi.

La nouvelle AJBM demeure donc investie dans sa vocation noble qu'elle a depuis toujours de s'investir dans la société tout en offrant également des services à ses membres. Mais avec sa nouvelle structure et son repositionnement stratégique majeur, elle ouvre davantage ses frontières et ses limites et prend également sa place en tant qu'Association modèle au

sein de la communauté juridique locale et internationale et en tant qu'Association active, ouverture sur monde des affaires et surtout à l'avant garde des réalités de la pratique et des besoins de la nouvelle génération de ses membres.

Je reste avec vous sur le CA de l'AJBM comme Présidente sortante et je siégerai à ce titre également au Conseil du Barreau de Montréal, au Conseil Général et au Comité Administratif du Barreau du Québec ainsi qu'à l'exécutif de l'ABC, section Québec. Je cède toutefois ma place de Présidente à quelqu'un de très spécial... même si je suis un peu biaisée... je demeure convaincue que Me Mathieu Piché-Messier sera un excellent président!

À bientôt et merci de votre confiance,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Nicolette Kost De Sèvres'.

Nicolette Kost De Sèvres.

# TÂCHES ACCOMPLIES PAR LA PRÉSIDENTE

---

## RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA PRÉSIDENTE

---

### Juin 2006

- 7 juin Préparation de la réunion de fin de semaine d'organisation et préparation des sujets et de la présentation Power Point  
Discussion avec National pour rencontre dans le cadre de la fin de semaine d'organisation
- 8 juin Barreau canadien –exécutif Québec – demi-journée (Sofitel Montréal)  
Réunion comité exécutif (Sofitel)  
Réunion conseil d'administration (Sofitel)
- 8 juin Cocktail et Dîner présidentiel ABC – AJBM représenté à la table d'honneur
- 9 juin YL-CBA National Directorate (Appel conférence)  
Spring Conference Call  
Discussions avec National
- 10-11 juin Rencontre du Conseil d'administration pour la fin de semaine d'organisation (Auberge Knowlton)
- 12 juin Concours de l'orateur AJBM (Palais de Justice) / Membre du jury  
Rédaction de lettre de félicitations à la nouvelle Présidente de la JJCM
- 13 juin Discussion téléphonique avec Me Caroline Ferland, Présidente d'élection  
  
Rencontre avec candidate potentielle pour nouveau Rédacteur en chef  
Cocktail d'été de l'AJAVA
- 14 juin Formation Médias du Barreau du Québec (Maison du Barreau)  
Maison du Barreau – demi-journée  
Rencontre avec Me Caroline Scherer aux bureaux de l'AJBM  
Souper AJBM fin de mandat du CA 2005-2006  
Révision du PV de la réunion du 10 – 11 juin 2006
- 15 juin Assemblée générale d'Éducaloi et dîner (222 St-Laurent)  
Révision lettres aux employeurs
- 16 juin Discussion téléphonique avec Me Caroline Ferland, Président d'élection  
Discussions téléphoniques avec certains membres du CA pour le choix des comités  
Rédaction de lettre de remerciements au Président ABC - Québec
- 17-18 juin Fin de semaine d'organisation ABC – Exécutif Québec  
Réunion conjointe de l'exécutif (Auberge du Lac Carling)

- 19 juin            Rencontre du CE – 7h30 (Appel téléphonique)  
Discussion téléphoniques avec certains membres du CE  
Discussion téléphonique avec Me Caroline Scherer, Présidente d'élection  
Rencontre du CA – 18h00 (Stikeman Elliott)
- 20 juin            Lunch avec Me Annie Rainville re : recrutement pour Présidence de Pro Bono ;
- 21 juin            Rencontre avec Marc Sévigny, DG et Luc Beauregard, Président de National pour signature du contrat et détermination plus précise de nos besoins (7h30-10h);
- 21 juin            Appel Conférence avec Patrick Goudreau, Président-Canada de l'AIJA ;
- 22 juin            Cérémonie d'assermentation de l'honorable Christian M. Tremblay comme juge à la Cour du Québec ;
- 26 juin            Appel du CA du lundi matin
- 28 juin            Lunch avec Me Michael Hassan et Me Pascale Pageau (et Me Caroline Scherer), re : mandat du comité national pour 2006-2007
- 28 juin            Rencontre avec Me Olivier Tardif et Me P-A. Tessier, re : mandat du comité Recherche et Législation pour 2006-2007 (17h à 18h)
- Jeudi 29 juin    Rencontre avec Me Yan Besner et Me Catherine Bérard, Re : Mandat du comité Pro Bono pour 2006-2007

### **Juillet 2006**

- 3 juillet            Appel du CA du lundi matin
- 4 juillet            Lunch avec Me Florence Lucas, Présidente AJAVA, Re : Collaboration avec AJBM pour Formation et Rel Nationales et discussion pour implication de Me Lucas dans organisation de notre Gala
- 4 juillet            Rencontre avec Me Étienne Gadbois, re : mandat du comité formation pour 2006-2007
- 6 juillet            Rencontre avec Me Patrick Goudreau, re : discussion sur ébauche d'un partenariat officiel et entente avec AIJA
- 10 juillet            Appel du CA du lundi matin
- 10 juillet            2e rencontre avec Me Yan Besner et Me Annie Rainville pour discuter des rôles de chacun
- 12 juillet            Déjeuner avec Me Dominic Jaar, re : mandat du CAP pour 2006-2007
- 12 juillet            Lunch avec Me Laurent Soustiel, re : mandat du comité aff internationales pour 2006-2007  
Lettres aux commanditaires
- 14 juillet            Tournoi de Golf de l'AJBM (foursome avec commanditaires)  
Discours au souper
- 17 juillet            Appel du CA du lundi matin
- 18 juillet            Appel conférence avec Mes Dominic Jaar, Michael Hassan, Yan Besner et P-A. Tessier (et Me Caroline Scherer), re : dossiers de l'ancien comité de développement professionnel
- 19 juillet            Déjeuner avec la DG de la Rue des femmes, re : demande de l'organisme pour collaboration avec AJBM

21 juillet Appel conférence avec Mes Laurent Soustiel, Catherine Bérard, Mélanie /Joly, re : organisation de la soirée de la présidente lors de la semaine de la rentrée des tribunaux.

21 juillet Rédaction du mot de la présidente  
Discussion avec Me Annie Rainville, re : poste au CA  
Appel CE, re : poste vacant au CA

24 juillet Appel du CA du lundi matin /CE

24 juillet Discussion avec Me Stéphane Caïdi  
Discussion avec Me Olivier Truesdell-Ménard  
Discussion avec Me L-P. Constant

25 juillet Réunion du CA

26 juillet Rencontre Antoine  
Appel conférence Laurent

28 juillet Rencontre Olivier Tardif

31 juillet Appel AJBM  
Réunion pour séance de laddering National

### **Août 2006**

3 août Lunch Dominique Tardif

7 août Appel AJBM  
Préparation Discours

8 août Assermentation collective  
Discours

10 août Lunch Stéphane Bourbonnière, commanditaire  
Appel conférence Étienne

14 août Appel AJBM  
Lunch Mélanie Joly re : extra

21 août Appel AJBM

22 -25 août Congrès annuel AIJA  
Rencontre des autres représentants Jeunes barreaux  
Discussion entente

28 août Appel AJBM

29 août Lunch Caro Daniel et Mélanie  
Appel CE

30 août Réunion du CA  
Préparation mot Extra

31 août Réunion National

## Septembre 2006

- 4 septembre Souper officiel de bienvenue invités étrangers
- 5 septembre Cocktail du Bâtonnier
- 6 septembre Membre du Jury Concours Paris-Mtl
- 6 septembre Cocktail de la présidente – Rentrée de l’AJBM  
Préparation Discours
- 7 septembre Messe Rouge  
Cérémonie d’ouverture des tribunaux  
Lunch de la rentrée – Discours  
Bal de la rentrée
- 8 septembre Rentrée des tribunaux Québec  
Cérémonie de la rentrée  
Cocktail de la rentrée
- 11 septembre Appel AJBM
- 13 septembre Rencontre-déjeuner avec président SOQUIJ re : commandites  
Appel conférence Dominique Tardif  
Appel pour discussion avec journaliste François Garon, TVA
- 14 septembre Rencontre-déjeuner avec National re : résultats séance de laddering  
Entrevue en direct TVA –argent, re : stages non-rénumérés  
Lunch Réunion CE
- 18 septembre Appel AJBM  
Appel Catherine  
Appel Jérémie
- 20 septembre Rencontre-lunch réunion Gala  
Appel Jonathan St-Onge
- 21 septembre Appel conf ABA/AJBM avec Jay Ray et son équipe re : mise à jour préparation Congrès  
Invitation bénéfice : Fondation Rue des femmes
- 25 septembre Appel AJBM et CA AJBM
- 26 septembre: Réunion du CA
- 28 au 30 septembre: Réunion internationale des présidents et représentants de jeunes barreaux européens et ABA et AJBM / Ouverture Tribunaux de Londres

## Octobre 2006

- 2 octobre: Appel AJBM  
Lunch Re: Subvention Barreau de Montréal avec 1er conseiller et P. Pageau  
14h à 17h: Table de concertation des jeunes avocats  
17h: Rencontre Caroline Scherer et Émilie Re: financement
- 4 octobre: Lettre de félicitations Syndic  
Lettre de démission membre

- 5 octobre: Courriels / Appels: Re: papier en-tête  
Confirmations au Lord Reading
- 6 octobre: Discussions Jonathan St-Onge Re: Gala
- 9 octobre: Appel AJBM
- 10 octobre: Appel conférence ABA-YLD avec Jay Ray et son équipe  
Lunch Mélanie et Stéphanie Marin
- 11 octobre: Lettre pour 2e tranche subvention Barreau
- 16 octobre: Lord Reading, conférence et souper reportés
- 17 octobre: Appel du CE  
Lunch des Ambassadeurs / Présentation Powerpoint et discussions
- 18 octobre: Cocktail nouveaux assermentés et étudiants école du Barreau  
Souper avec commanditaire: Médic Assurances
- 19, 20 & 21 octobre: Congrès ABA - YLD  
Rencontre Jay Ray / Réunion avec équipe re : formation  
Speech 21 octobre
- 23 & 24 octobre: Congé
- 25 octobre: Lunch Fannie Pelletier (reporté)  
Rencontre président SOQUIJ et participation à la conférence CMA  
CE (pré-CA)  
Rencontre CA
- 30 octobre: Appel AJBM  
Rencontre comité Barreau de Montréal
- 31 octobre: Rencontre comité Gala AJBM

### **Novembre 2006**

- 1 novembre: Formation AJBM – Hon. Sophie Bourque  
Présentation de la conférencière et lunch
- 6 novembre: AJBM Appel  
Appel Fannie Pelletier, re : PAMBA
- 7 novembre: Assermentation (remplacée par MPM)  
Révision lettres AJBM
- 8 novembre: Lunch JJCM
- 9 novembre: Rencontre comité Gala
- 13 novembre: AJBM appel
- 14 novembre: Réunion gala AJBM  
Souper CA conjoint Barreau de Montréal
- 15 novembre: JJCM cocktail

- 16 novembre: 5 à 7 AJBM- droit immobilier
- 21 novembre: Paris – cocktail résidence ambassadeur
- 22 novembre: Paris – Souper traditionnel Bâtonniers Qc et Paris
- 23 novembre: Cocktail Secrétaires du stage / UJA
- 24 novembre: Cérémonie d'ouverture tribunaux
- 24 novembre: Bal de la Conférence du Stage
- 25 novembre: Bal du Bâtonnier Paris
- 27 novembre: AJBM appel
- 28 novembre: Cocktail magistrature AJBM  
Discours
- 29 novembre: Appel conférence ABA – YLD  
Appel conférence EYBA  
CE AJBM  
CA AJBM

### **Décembre 2006**

- 1er décembre Lunch – Comité femmes dans la profession
- 5 décembre Déjeuner – Gilles Ouimet, 1er conseiller  
Lunch – Présidente JJCM  
18h00 – Lord Reading Association
- 8 décembre 7h30 – Rencontre National  
Midi – Lunch Extrajudiciaire
- 13 décembre 18h00 – Réunion du CA de l'AJBM
- 18 décembre 15h00 – Réunion sécurité information  
17h00 – Rencontre National
- 19 décembre Lunch Julie Latour, Bâtonnier  
17h00 – Prestation de serments
- 20 décembre Lunch Présidente AJBQ
- 29 décembre Midi – Assermentation  
17h30 – Assermentation collective

## **2007**

### **Janvier 2007**

- 9 janvier AM – Appel Jay Ray  
Appel du CE

10 janvier	Réunion du CA (18h)
15 janvier	Lunch Julie Latour
16 janvier	Appel du CE Assermentation collective
17 janvier	Déjeuner RDF PM – Rencontre P.A. Tessier et Antoine Aylwin
19 janvier	Déjeuner ABA
22 janvier	Lunch P.A. Tessier et Caroline Scherer, re : permanence Réunion du CA
23 janvier	Appel du CE
24 au 26 janvier	(Vancouver) Préparation pour Lac à l'Épaulé Rédaction plan stratégique et recherche Rédaction plan de redressement finances
25 janvier	Cour municipale, assermentation (4 juges) (17h00 à 18h00)
27 au 28 janvier	Lac à l'Épaulé – Réunion du CA
29 janvier	Appel conférence avec la Fondation du Barreau du Québec
30 janvier	AM – Appel du CE Midi – Rencontre Caroline au Secrétariat permanent PM – Préparation documentation pour ABA PM – Transport objets et documents PM et soir – Speed Réseautage (17h à 22h)
31 janvier	Suivi Lac à l'Épaulé Suivi Réseautage Appel Jay Ray

## **Février 2007**

1er février	Suivi Correspondance
2 février	Appel conférence 16h30 à 18h00 avec Me Lyne Samoïsette, Présidente comité femmes dans la profession, re : APTA
12 février	Midi – Rencontre Dominique Tardif, re : préparation GALA Soir – Présentation du Prix Conseiller Avenir, Gala ZSA-Commerce et Cocktail
6 février	Appel du CE Appel Bâtonnier Julie Latour
7 février	Allocution McGill : re : 65e anniversaire des femmes dans la profession, Hommage
8 au 10 février	jeudi : Arrivée Miami, souper Council Dinner vendredi : Conférence AM (Jay Ray) re : prise de position ABA-YLD vendredi : Souper organisé ABA-YLD (Jay Ray) Samedi : Participation Assemblée générale Allocution

	Remise pub, cadeaux promotionnels Souper Jay Ray
13 février	Appel du CE Cocktail et Souper Lord Reading Society Appel téléphonique Stéphane Rivard, Bâtonnier
14 février	Appel téléphonique Juge en Chef Robert Suivi correspondance
15 février	Discussion Caroline : re : JE Appel conférence Stéphane Rivard
16 février	Appel conférence : Fondation Barreau du Québec
20 février	Appel du CE
21 février	Lunch Juge en Chef Robert Réunion du CA
27 février	Appel du CE 18h00 – AJAVA
28 février	7h15 à 9h00 – RFE (St-James)
<b><u>Mars 2007</u></b>	
2 mars	AM - Appel Barreau Midi – Formation médias
5 mars	PM – Entrevue journaliste pour émission JE
6 mars	Appel du CE
7 mars	Lunch CE : budget
8 mars	Déjeuner-causerie/ Barreau du Québec/ Journée Internationale de la femme
9 mars	Table de concertation des jeunes avocats à Québec (19h00)
12 mars	Rencontre : budget
13 mars	Appel du CE
14 mars	PM – ABC international
19 mars	Rencontre Bernard Colas
20 mars	Appel du CE Lunch Gilles Ouimet
21 mars	Réunion du CA de L'AJBM
22 mars	PM – Georges Tawil Soir – Lord Reading Society
23 mars	PM – Temporaire, France-Éliane

27 mars 7h30 - Rencontre Caroline Scherer

**Avril 2007**

3 avril Appel du CE  
10 avril Dîner-causerie – Barreau du Québec  
16 avril Colloque IT de l'AJBM  
17 avril Appel du CE  
AM – Ouverture Visez droit  
18 avril Réunion du CA de l'AJBM  
19 avril Midi – Cercle Finance  
24 avril Appel du CE

**Mai 2007**

1er mai Appel du CE  
3 au 5 mai American Bar Association – Spring Conference (Hyatt, Montréal)  
Discours d'ouverture  
Souper jeudi soir  
Conférences jeudi et vendredi  
Souper Chalet vendredi  
Souper et réception samedi  
8 mai Appel du CE  
9 mai 18h00 à 20h00 – Assemblée annuelle du Barreau de Montréal  
10 mai Lunch Barreau de Montréal  
11 mai PM – Appel du CE  
15 mai Appel du CE  
17h00 – Assermentation  
16 mai 18h00 – Dîner présidentiel ABC  
22 mai Appel du CE  
29 mai Appel du CE  
30 mai 17h00 – Assemblée générale

# RÉSOLUTIONS PRINCIPALES

---

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

### Conseil d'administration du 24 juillet 2006

#### Ouverture d'un compte de banque Altamira

Antoine Aylwin propose l'adoption de la résolution du conseil d'administration jointe en Annexe B et rédigée par les Services financiers Altamira inc., laquelle proposition est appuyée par Nicolette Kost De Sèvres.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### Modification du plan d'intervention de l'AJBM face à l'actualité

Antoine Aylwin propose les modifications de concordance suivantes :

L'alinéa 1, paragraphe 5 se lit comme suit :

Lorsque ce second délai de consultation est expiré, sur approbation d'au moins 3 membres du C.E. ou d'au moins 8 membres du C.A., la prise de position publique de l'AJBM relativement au sujet visé au paragraphe i) est communiquée par le président ou, en cas d'absence, par le vice-président;

Il y a lieu de modifier le nombre de 3 membres du C.E. par le nombre 4 afin qu'il se lise dorénavant comme suit :

Lorsque ce second délai de consultation est expiré, sur approbation d'au moins 4 membres du C.E. ou d'au moins 8 membres du C.A., la prise de position publique de l'AJBM relativement au sujet visé au paragraphe i) est communiquée par le président ou, en cas d'absence, par le vice-président;

Yan Besner appuie la proposition faite par Antoine Aylwin, laquelle est adoptée à l'unanimité.

### Conseil d'administration du 25 septembre 2006

#### Couverture d'événements

La vice-présidente nous présente le nouvel Extra-judiciaire et les administrateurs présents échangent brièvement sur son contenu.

Il est également convenu que le contenu de l'Extra-judiciaire peut faire l'objet d'un veto de la part de la rédactrice en chef, de la vice-présidente aux communications et de la présidente de l'AJBM.

À la suite d'une discussion, il est également convenu que si les articles sont écrits par des journalistes de l'Extrajudiciaire et qu'ils visent une activité organisée par l'AJBM, il est nécessaire pour le journaliste de communiquer avec l'administrateur en charge.

Proposé par Laurent Soustiel, appuyé par Michaël Hassan et adopté à l'unanimité.

## **Conseil d'administration du 25 octobre 2006**

### **Réunion des conseils d'administration – Levée de la réunion**

Nicolette Kost De Sèvres propose la levée des assemblées au plus tard à 9h30, laquelle proposition est appuyée par Philippe-André Tessier.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **Retraite de l'AJBM**

Discussion entre les administrateurs. Il est suggéré d'offrir l'événement à d'autres associations. Il est également suggéré de nommer cette activité « Retraite de l'AJBM ».

Jeremy Wisniewski propose une fin de semaine de ski, laquelle sera organisée avec la collaboration du Comité des activités socio-culturelles et sportives. Philippe-André Tessier appuie la proposition et celle-ci est adoptée à l'unanimité.

### **Budget d'exploitation**

Mélanie Joly réfère les administrateurs au budget d'exploitation qu'elle a préparé et qui est joint en Annexe D.

Discussions entre les administrateurs sur les différentes possibilités de réduire les coûts d'exploitation, soit de réduire le nombre de pages, augmenter le nombre d'annonceurs publicitaires, imputer l'argent des publicités accordées aux commanditaires de l'AJBM au budget du journal et réévaluer l'envoi de l'Extrajudiciaire aux jeunes avocats de Laval et Longueuil.

Mélanie Joly propose la résolution suivante :

CONSIDÉRANT que l'Extrajudiciaire est un des principaux outils de communication de l'AJBM, tiré à 5 400 exemplaires et distribué aux membres de l'AJBM, à certaines facultés de droit et à l'École du Barreau ainsi qu'à plusieurs membres de la magistrature;

CONSIDÉRANT que l'Extrajudiciaire a été complètement révisé, tant au niveau de son contenu que de sa forme;

CONSIDÉRANT que l'Extrajudiciaire du mois d'octobre fait état de cette révision;

CONSIDÉRANT que le budget de l'Extrajudiciaire est basé sur l'année budgétaire de l'AJBM.

### **IL EST RÉSOLU :**

Que le budget soumis soit adopté rétroactivement pour les mois de juin à décembre 2006.

La résolution est appuyée par Yan Besner et adoptée à l'unanimité.

### **Protocole des communications**

Etienne Gadbois propose la résolution suivante :

CONSIDÉRANT que le Conseil d'administration de l'AJBM a adopté le protocole des communications de l'AJBM en date du 14 mars 2002 (le « Protocole des communications »);

CONSIDÉRANT que l'emploi du terme « personnalisée » aux fins de la présente résolution signifie un groupe de membres de l'AJBM qui est identifié par le secrétariat général de l'AJBM en fonction de leur intérêt par domaine de droit;

CONSIDÉRANT que la présente résolution constitue un supplément au Protocole des communications et que l'objectif de celle-ci est d'augmenter la participation des membres de l'AJBM aux activités de formation offertes par le biais d'envois personnalisés de courriels obtenus par l'AJBM dans le cadre de ses activités de formation précédentes;

CONSIDÉRANT que cette publicité personnalisée se fera uniquement à l'égard des membres de l'AJBM ayant assisté à des activités de formation dans le même domaine de droit que celui pour lequel la publicité personnalisée par courriels est envoyée;

CONSIDÉRANT que l'inscription volontaire à des activités de formation offertes par l'AJBM dénotent un intérêt certain de la part des membres de l'AJBM qui s'inscrivent à celles-ci et que l'envoi de la publicité personnalisée démontrent que l'AJBM effectue un suivi à cet égard au bénéfice de ses membres; et

CONSIDÉRANT qu'il sera permis aux membres de l'AJBM visés par cette publicité personnalisée de se désabonner de la liste d'envoi prévu à cet effet;

### **IL EST RÉSOLU :**

1. De permettre aux membres du Conseil d'administration de l'AJBM, ainsi qu'aux membres du secrétariat de l'AJBM, de faire parvenir, par le biais de courriels, une publicité personnalisée aux membres de l'AJBM qui y auront consenti et ce, à une fréquence d'un seul envoi par activité de formation.

La proposition est appuyée par Olivier Tardif et adoptée à l'unanimité.

### **Résolution sur le bilinguisme**

Antoine Aylwin indique que la résolution sur le bilinguisme adoptée le 21 janvier 1999 n'avait pas comme objectif le bilinguisme.

Antoine propose d'abolir la résolution sur le bilinguisme adoptée le 21 janvier 1999 pour la remplacer par la résolution suivante :

CONSIDÉRANT que l'Association du Jeune Barreau de Montréal est composée majoritairement de membres francophones, mais également d'une part importante de membres anglophones;

CONSIDÉRANT la volonté de l'AJBM de respecter le bilinguisme présent chez ses membres;

CONSIDÉRANT la volonté de l'AJBM d'harmoniser ses actions de communication avec le respect qu'elle accorde traditionnellement au bilinguisme présent parmi ses membres;

### **IL EST RÉSOLU :**

- Que les membres du conseil d'administration, lors de la production de documents émanant au nom de l'Association, prennent en considération le bilinguisme présent parmi les membres de l'AJBM et, dans cette perspective, puissent s'exprimer autant en français qu'en anglais, en autant que la majorité des communications au cours de l'année se fasse en langue française.

De permettre et encourager les membres à s'exprimer dans la langue de leur choix, autant en français qu'en anglais lors des diverses activités de l'AJBM et dans les textes pour parution dans l'Extrajudiciaire.

Discussion entre les administrateurs.

La résolution est appuyée par Yan Besner et adoptée à l'unanimité.

## **Conseil d'administration du 29 novembre 2006**

### **MédecAssurance**

Mathieu Piché-Messier propose de donner le mandat à Nicolette Kost De Sèvres de signer la convention d'amendement avec MédecAssurance, laquelle proposition est appuyée par Michaël Hassan.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **Comité sur l'équité et les droits de la personne dans la profession**

Mathieu Piché-Messier propose la résolution suivante :

CONSIDÉRANT l'importance que revêt pour la société québécoise ainsi que pour les jeunes avocates et avocats, membres de l'Association du Jeune Barreau de Montréal (ci-après « AJBM »), la reconnaissance des droits et libertés de la personne, tels que ceux inscrits dans la Charte des droits et liberté de la personne du Québec.

CONSIDÉRANT la création à l'été 2006 d'un poste officiel de Conseillère à l'équité au Barreau du Québec, démontrant ainsi l'engagement du Barreau pour les questions touchant l'équité et les droits de la personne au sein de la profession juridique.

### **IL EST RÉSOLU QUE :**

Le conseil d'administration de l'AJBM propose la création d'un Comité sur l'Équité et les Droits de la Personne dans la Profession juridique (CEDP).

La mission du CEDP sera de promouvoir et encourager une profession juridique et une société québécoise qui soit juste, équitable et libre de toute forme de discrimination pour les membres de l'AJBM.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **Commanditer des événements sociaux**

Étienne Gadbois propose que l'AJBM s'associe sporadiquement à des événements caritatifs, laquelle proposition est appuyée par Mathieu Piché-Messier.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **Publication d'un cahier de droit**

Étienne Gadbois suggère que l'AJBM publie 1 à 2 fois par année un cahier de droit avec des articles rédigés par des membres.

Étienne Gadbois propose d'explorer la mise en place d'un recueil des articles rédigés par nos membres, laquelle proposition est appuyée par Dominic Jaar.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **Bénévoles d'affaires**

Il y a eu un article de journal dans La Presse et le Journal des affaires relativement à un partenariat entre l'organisme et l'AJBM.

Philippe-André Tessier propose de mandater le Comité Pro bono de conclure une entente formelle qui entérinera la pratique déjà établie, laquelle proposition est appuyée par Dominic Jaar.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **Conseil d'administration du 21 février 2007**

### **Pièce de théâtre**

Jeremy Wisniewski propose que l'AJBM devienne partenaire dans la réalisation de la pièce de théâtre suivant les conditions énumérées par Louis-Philippe Constant, laquelle proposition est appuyée par Étienne Gadbois.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **Visite du Palais de justice**

Nicolette Kost De Sèvres indique que Mathieu Piché-Messier et elle ont dîné avec l'Honorable Michel Robert, juge en chef du Québec. Monsieur le juge aimerait que l'AJBM coordonne un projet qu'il est présentement en train de mettre sur pied et qui vise à offrir des séances d'information sur le système juridique et des visites au Palais de Justice.

Discussion entre les administrateurs.

Nicolette Kost De Sèvres propose la création d'un comité ad hoc qui serait en charge de ce projet et dont la présidente serait Violette Leblanc, laquelle proposition est appuyée par Mathieu Piché-Messier.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## Conseil d'administration du 18 avril 2007

### Résolution sur Mention honorifique à Monsieur Jay Ray, président du American Bar Association, Young Lawyer Division

#### RESOLUTION OF THE DIRECTORS OF THE YOUNG BAR ASSOCIATION OF MONTREAL, EFFECTIVE APRIL 18, 2007.

WHEREAS the Young Bar Association of Montreal (YBAM) wishes to underscore the very special contribution of a person to the activities of the YBAM;

WHEREAS one of the main themes of the YBAM this year was the "Internationalization of the Legal Profession";

WHEREAS the YBAM and American Bar Association Young Lawyers Division (ABA-YLD) Joint Spring Conference 2007 in Montreal is the most important activity of the year for the YBAM;

WHEREAS said Conference is an exemplary accomplishment of the goals set out in an agreement of cooperation convened between the ABA-YLD and the YBAM in 1996;

WHEREAS the Joint Spring Conference 2007 would have never taken place without the initiative and efforts of the ABA-YLD Chair, Mr. Jay E. Ray;

WHEREAS Mr. Jay E. Ray has been a distinguished partner of the YBAM throughout the organization of the event, taking into consideration its interests and working closely with his team and the YBAM to make this event a success;

**BE IT RESOLVED THAT** the YBAM Board of Directors unanimously awards a Special Distinction to Mr. Jay E. Ray for his outstanding contribution to the activities of the YBAM this year.

Proposed by:

Me Jeremy Wisniewski  
Director

Adopted unanimously.

Seconded by:

Me Nicolette Kost De Sèvres  
President

#### RÉSOLUTION SUR L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE JEUNES BARREAUX

ATTENDU QUE l'AJBM désire développer davantage son ouverture internationale dans l'intérêt de ses membres;

ATTENDU QUE l'AJBM entretient déjà depuis près d'un siècle des liens privilégiés avec des barreaux et jeunes barreaux étrangers;

ATTENDU QUE l'AJBM considère souhaitable le maintien et l'amélioration de ces relations dans l'intérêt de l'AJBM;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt des membres de l'AJBM et de son conseil d'administration de partager certains enjeux communs avec ces jeunes barreaux étrangers sur une base plus concrète;

**IL EST RÉSOLU DE :**

Mandater la présidence pour négocier et signer toute entente de partenariat avec des barreaux étrangers dans l'intérêt des membres de l'AJBM.

Mettre en place les balises pour une association internationale de jeunes barreaux afin d'assurer une collaboration formelle entre différents jeunes barreaux étrangers dans l'intérêt des membres de l'AJBM.

# CALENDRIER DES RÉUNIONS DE L'AJBM (2006-2007)

## Réunions du Conseil d'administration (18h00)

DATES	ENDROIT	COMMENTAIRES
Samedi 10 juin 2006	Auberge Knowlton	Fin de semaine d'organisation
Lundi 19 juin 2006	Stikeman Elliott	Réunion régulière
Lundi 24 juillet 2006	Mecachrome	Plans d'actions et Programmation annuelle
Mercredi 30 août 2006	Borden Ladner Gervais	Réunion régulière
Lundi 25 septembre 2006	Heenan Blaikie	Réunion régulière
Mercredi 25 octobre 2006	Fraser Milner Casgrain	Réunion régulière
Octobre 2006	À déterminer	Réunion conjointe avec le Barreau de Montréal
Mercredi 29 novembre 2006	Fasken Martineau	Réunion régulière
Mercredi 13 décembre 2006	Résidence de Nicolette Kost De Sèvres	Échange de cadeaux
Mercredi 10 janvier 2007	Mendelsohn	Réunion régulière
Samedi 27 janvier 2007	À déterminer	Lac à l'Épaulé
Mercredi 21 février 2007	Robinson Sheppard Shapiro	Réunion régulière
Mercredi 21 mars 2007	Fasken Martineau	Adoption du budget pro-format 2007- 2008
Mercredi 18 avril 2007	Borden Ladner Gervais	Dépôt des rapports annuels
Mercredi 30 mai 2007	Hôtel Le Fairmount Reine Élisabeth	(Assemblée générale annuelle) Adoption des états financiers

\*\*\* À chaque mardi à partir du 18 septembre, il y a eu une conférence téléphonique de 8h10 à 8h50 pour le CE. Le CA a également tenu des réunions par conférence téléphonique lorsque nécessaire entre les réunions régulières.

# LES COMITÉS DE L'AJBM

---

RAPPORTS D'ACTIVITÉS DES COMITÉS AJBM 2006-2007

---

# LES COMITÉS DE L'AJBM

---

## RAPPORTS D'ACTIVITÉS DES COMITÉS AJBM 2006-2007

---

### COMITÉ DES AFFAIRES PUBLIQUES

Rapport d'activités 2006-2007

#### 1. STRUCTURE DU COMITÉ :

**Responsable et représentant du CA :** Me Dominic Jaar, Conseiller juridique

**Présidente :** Me Marie-Christine Demers

#### **Membres du Comité :**

Me Antoine Aylwin  
Me Josée Cavalancia  
Me Marie-Christine Demers  
Me Frédéric Gendron  
Me Mathieu Lavallée  
Me Philip Louis  
Me Mathieu Piché-Messier  
Me Sarah-Anne Savoie  
Me Émilie Tremblay

Me Pierre-Luc Beauchesne  
Me Joséane Chrétien  
Me Annie Émond  
Me Marie-Catherine Girouard  
Me Renault-François Lortie  
Me Antoine Motulsky  
Me Anne-Marie Robichaud  
Me Philippe-André Tessier  
Me Sarah Woods

#### 2. OBJECTIFS DU COMITÉ

##### *1. BUT ET OBJECTIFS DU COMITÉ*

Le mandat du Comité des affaires publiques (ci-après « **CAP** ») fut modifié en 2006 par les modifications apportées au Règlement de l'AJBM. Dorénavant, le CAP se voit confier une mission davantage circonscrite et qui peut être définie plus en détails comme suit :

- ♦ Prise de positions publiques sur des sujets d'actualité juridique
- ♦ Faire connaître la position de l'AJBM dans les médias et auprès de nos membres
- ♦ Conseiller l'AJBM en matière d'intervention publique et médiatique
- ♦ Assurer un rayonnement et une visibilité continue de l'AJBM dans les médias
- ♦ Assurer une rencontre annuelle entre le Président de l'AJBM et les ministres de la justice fédéral et provincial
- ♦ Travailler au besoin avec d'autres organismes représentant des intérêts jeunesse (ex. Forum jeunesse)
- ♦ Colloque

Il aura pour mandat principal de formuler des recommandations à l'attention du CA sur toute question qu'il juge d'intérêt pour les membres, la profession juridique ou pour le public en général et de rendre par la suite publique toute prise de

position qui en résultera et ce, au nom de l'AJBM.

Ceci sera concrètement possible suite à l'analyse de tout sujet d'actualité porté à son attention de même que par le travail de recherche du Comité Recherches et Législation (ci-après « **CR&L** ») qui sera en lien constant avec le CAP.

Ces questions peuvent, notamment, être liées aux sujets suivants :

- ♦ Des développements ou débats d'actualité juridique;
- ♦ Des développements ou débats législatifs ou réglementaires;
- ♦ Des développements ou débats d'actualité professionnelle;
- ♦ Des sujets sur lesquels l'AJBM est susceptible d'avoir un impact politique et médiatique, eu égard aux ressources disponibles.

Par ailleurs, tout comme ce l'était auparavant, l'objectif premier du CAP est de permettre à l'AJBM de devenir un interlocuteur majeur dont les avis seront sollicités notamment par les différents barreaux, les gouvernements et les médias. Cette reconnaissance par les principaux intervenants des milieux professionnels et publics vise principalement à donner à l'AJBM une crédibilité qu'elle pourra utiliser pour faire avancer les causes qui lui tiennent à cœur. À cette fin, le comité, avec l'assentiment du Conseil d'Administration (ci-après « **CA** »), peut notamment avoir recours aux méthodes d'intervention suivantes :

- ♦ La prise de position par voie des mémoires, rapports, lettres, lettres ouvertes ou communiqués de presse;
- ♦ La participation à des commissions parlementaires;
- ♦ Des rencontres avec des représentants des barreaux et des gouvernements;
- ♦ Des alliances stratégiques avec divers groupes de pression;
- ♦ L'organisation de colloques ou autres activités similaires;
- ♦ La préparation ou commande d'études, analyses ou sondages.

À cette fin, le comité doit notamment, en collaboration avec le CR&L, effectuer régulièrement une revue de presse et un suivi des projets de lois déposés à la Chambre des Communes et à l'Assemblée nationale pour déterminer l'opportunité d'intervenir, le cas échéant.

**La priorité pour l'année 2006-2007 quant aux activités du CAP est d'accroître la visibilité du CAP et d'assurer que l'Association ait une présence continue quant aux sujets d'actualités touchant des questions pouvant intéresser ses membres et la communauté en générale.**

La production de communiqués de presse sur une base régulière, témoignant des positions qu'entend prendre l'AJBM à l'égard de sujets d'actualité et témoignant des activités courantes de l'AJBM, sera au cœur du mandat du CAP.

## **II. RÉUNIONS DU COMITÉ**

Le comité s'est réuni à huit reprises cette année. Toutes ces réunions étaient formelles et le comité a également interagi à de nombreuses reprises par le biais de courriels, plus particulièrement lorsque des communiqués de presse devaient être rédigés, approuvés et émis. Vous trouverez les Ordres du jour et Procès-verbaux en annexe (voir Annexe B)

Trois sous-comités furent également formés, soit le sous-comité sur le retour sur la réforme du C.p.c., le sous-comité sur la réforme des pensions alimentaires et le sous-comité colloque. Dans les deux premiers cas, ces comités se sont peu réunis considérant le report de la commission parlementaire sur le retour sur la réforme d'une part et considérant la portée limitée du sujet dans l'autre cas. Quant à au sous-comité colloque, il a eu pour responsabilité d'organiser et de superviser le colloque Legal.IT le 16 avril 2007.

### **III. FINANCES DU COMITÉ**

Le Budget du comité est lié à l'émission de communiqués de presse ainsi qu'à l'organisation du colloque.

En ce qui a trait aux communiqués de presse, les **quatre** communiqués de presse émis par l'AJBM cette année ont entraîné des dépenses de l'ordre de 1044 \$, soit 261 \$ chacun.

Quant à lui, le colloque, encore une fois cette année, a réussi à dégager un surplus, soit une somme de 7 099.67\$ \$ (voir Annexe C sur le bilan des revenus et dépenses du colloque).

Somme toute, l'AJBM a pu à peu de frais générer plusieurs activités de communication tout au cours de l'année.

### **3. ACTIVITÉS ET PROJETS DU COMITÉ**

L'AJBM ayant pour objectif d'être présente tant auprès des membres que dans la société en général, le comité vise, dans un premier temps, à permettre à l'AJBM de prendre position sur des sujets d'intérêt pour les jeunes avocats, et dans un deuxième temps, à faire connaître sa position pour permettre à l'AJBM d'être un interlocuteur majeur et efficace avec ses près de 5 000 membres.

Le comité vise également à développer et maintenir des liens avec les autres Jeunes du Barreau du Québec et d'autres associations de jeunes professionnels dans le but de partager des informations. Ses activités sont donc de deux ordres, soit d'ordre public et d'ordre professionnel.

### **4. ACTIVITÉS VISANT DES AFFAIRES PUBLIQUES**

#### ***I. PRÉSENCE MÉDIATIQUE***

#### **Liaison avec la presse et les journaux et prises de position par le CA**

Le plus souvent possible, le comité s'est assuré de prendre position sur divers sujets d'actualité.

Les prises de position, cette année, ont pris diverses formes, telles le communiqué de presse, les lettres ouvertes envoyées aux représentants des médias ou de groupes d'intérêts particuliers et les parutions dans l'Extrajudiciaire. Ces prises de position seront très courtes et toucheront l'actualité au jour le jour.

Malheureusement, il n'y a eu aucune collaboration avec le CR&L pour la recherche de fond et le suivi des projets de lois. Malgré plusieurs tentatives de collaboration et d'invitation à collaborer de la part de différents membres du CAP avec les membres du CR&L, il s'est dégagé une impression que le CR&L se sentait au service du CAP. Pour cette raison, plusieurs invitations sont demeurées sans réponse. D'ailleurs, en aucun temps les membres de chaque comité n'ont participé aux rencontres de l'autre. En fait, systématiquement, les membres du CR&L étaient en cc sur les échanges et les invitations aux rencontres du CAP. De même, les ordres du jour et procès-verbaux ont été transmis au président du CAP. Par ailleurs, les membres du CAP, incluant la présidente et le responsable, n'ont pas été tenu au courant des activités du CR&L ni de ses réunions.

En fonction de la politique d'intervention rapide établie par le CA en 2006, les délais d'intervention ont, en général, été assez rapides. L'utilisation du logiciel Zohowriter a grandement facilité le travail de révision et assurer l'efficacité dans la prise de position. Néanmoins, il faut de façon réaliste compter au moins une semaine afin de sortir de façon finale une prise de position.

L'assistance d'un membre de la permanence de l'AJBM pour faire les suivis permettrait possiblement de réduire les délais.

De plus, afin d'assurer une visibilité accrue de l'AJBM, l'utilisation d'attachés de presse pourrait s'avérer être la solution.

#### ***II. SUIVI DE LA REVUE DE PRESSE HEBDOMADAIRE***

Un suivi des sujets juridiques médiatisés a été assurée, à tour de rôle en fonction d'un agenda préétabli (une semaine par membre) par chacun des membres du comité afin d'informer les autres membres du CAP et les membres du CA de

tout dossier pertinent aux intérêts des membres de l'AJBM et dans le but de déterminer s'il y a lieu de se positionner sur un sujet donné.

### **III. VISIBILITÉ CONTINUE DES PRISES DE POSITION DE L'AJBM**

Divers moyens ont été pris afin d'assurer une visibilité continue de l'AJBM et de ses positions, ainsi que pour publiciser les travaux du CAP :

- ♦ Afficher les prises de position sur le site web de l'AJBM
- ♦ Créer un espace interventions/commentaires sur le site web de l'AJBM dans la page CAP (page Forum);

### **IV. SUIVI DE L'ACTUALITÉ POLITIQUE ET JURIDIQUE**

### **V. DIVERS SUJETS D'INTÉRÊTS ONT ÉTÉ TRAITÉS**

Quant aux sujets qui avaient attiré notre attention, nous avons pu susciter le débat quant à ceux-ci :

- ♦ Modifications au Code criminel,
- ♦ Certificats de sécurité,
- ♦ Sébastien Brosseau
- ♦ Bill C-74: surveillance sur internet et intrusion dans la vie privée

Plusieurs autres sujets ont amené des discussions/échanges entre les membres du CAP :

- ♦ Guerre au Liban/Israël;
- ♦ Enquêtes préliminaires (modifications);
- ♦ Caméras dans les palais de justice;
- ♦ Stages rémunérés;
- ♦ Contrôle des armes à feu;
- ♦ Révision des pensions alimentaires;
- ♦ Retour sur la réforme de la procédure civile (et suggestions pour l'avenir);
- ♦ Emprisonnement à perpétuité après trois crimes graves;
- ♦ Blanchiment d'argent et secret professionnel;
- ♦ Jeunes contrevenants (réforme);
- ♦ Comités de nomination des juges fédéraux;
- ♦ Lignes directrices pour les plaideurs non représentés;
- ♦ Réforme Loi sur la protection du consommateur;
- ♦ Activisme judiciaire;
- ♦ Accommodement raisonnable (en collaboration avec Comité éthique);
- ♦ Financement de l'éducation;
- ♦ Obligations en vertu du Protocole de Kyoto;

Quant aux communiqués publiés, veuillez vous rendre à la [page web de communiqués de l'AJBM](#) :

- ♦ Accession de Sébastien Brousseau à la Profession d'avocat : L'AJBM répond aux questions de la population (mai 2007)
- ♦ L'AJBM et le ABA-YLF soulignent l'important succès de leurs congrès conjoint tenu les 3, 4 et 5 mai 2007 à Montréal (mai 2007)
- ♦ Communiqué relatif au protocole de Kyoto (avril 2007)
- ♦ Les certificats de sécurité (Mars 2007)
- ♦ Débat des partis sur l'accessibilité à la justice: L'AJBM constate l'absence de l'ADQ (mars 2007)
- ♦ Comités de nomination des juges fédéraux (16 février 2007)
- ♦ Communiqué relatif aux stages rémunérés (13 septembre 2006)
- ♦ Communiqué relatif aux déclarations du ministre Toews à propos de l'utilité des enquêtes préliminaires (28 août, 2006)

## **VI. SUIVI QUANT AU DOSSIER DE L'ACCESSIBILITÉ DE LA JUSTICE**

Le comité a fait un suivi sur les développements à l'égard de cette question et un débat sur l'accessibilité à la justice fut tenu en mars 2007 dans le cadre de la campagne électorale provinciale. Un communiqué de presse et un article dans l'Extrajudiciaire à ce sujet s'en suivit.

## **VII. SUIVI QUANT AU PROCESSUS DE NOMINATION DES JUGES**

Le comité a fait un suivi de ce dossier et a émis un communiqué en février 2007 concernant les comités de nomination des juges fédéraux.

## **VIII. LIAISONS AVEC DIVERS ORGANISMES**

Aucun suivi n'a réellement été effectué cette année. Un certain suivi a été fait avec le Forum jeunesse de l'Île de Montréal mais aucune participation concrète n'en ait résulté.

## **5. ACTIVITÉS VISANT LES AFFAIRES PROFESSIONNELLES**

### **I. ORGANISATION D'UN COLLOQUE**

Le colloque a été un succès au-delà des attentes des organisateurs. Il y a eu 109 inscriptions : 72 avocat(e)s, 15 conférenciers, 16 places réservées à des commanditaires, 2 journalistes et 4 membres du comité organisateur.

La principale leçon retenue de l'événement tient à sa durée et à son contenu. À l'avenir, de deux choses l'une, le nombre de conférenciers et de séances devrait être réduit ou la durée de l'événement prolongée.

Un plan d'action et post mortem sera produit pour le bénéfice du prochain sous-comité.

## **6. RECOMMANDATIONS**

- ♦ Développer et intégrer davantage les relations entre le CAP et le CRL;
  - Inclure un membre de chaque comité dans l'autre;
  - Mettre les présidents de chacun des comités en cc sur tous les échanges et les inviter aux réunions;
  - Les présidents devraient informer les membres de leur comité des activités de l'autre afin de les inviter à participer;
- ♦ Participation accrue aux activités de liaison;
- ♦ Inviter les membres à suscité le débat sur davantage de sujets peu importe que ces sujets mènent à une prise de position de l'AJBM;

- ♦ Continuer d'utiliser l'Agenda de révision de la revue de presse;
- ♦ Continuer d'utiliser le logiciel Zohowriter pour la révision des projets de textes et de prises de position;
- ♦ Continuer d'utiliser les groupes de courriels tel le [capajbm@googlegroups.com](mailto:capajbm@googlegroups.com);
- ♦ Encourager les membres du comité à s'impliquer au sein d'associations et de groupes ayant des intérêts similaires afin d'augmenter le nombre de sujets mais aussi d'enrichir la qualité, la force et le support des prises de position;
- ♦ Faire du colloque Leg@l.TI un événement annuel;
  - En association avec le syndic afin d'hausser le nombre de participants;
  - Créer un sous-comité quasi-indépendant comme pour le congrès;

**Malgré tout, maintenir un colloque annuel sur un sujet d'intérêt pour les membres.**

# COMITÉ DES RELATIONS NATIONALES ET DU DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CRNDP)

Rapport d'activités 2006 – 2007

## 1. STRUCTURE DU COMITÉ

**Responsable et représentant du CA :** Michaël Hassan, Conseiller juridique

**Présidentes :** Me Mara Greenstone et Me France Kingsbury

**Membres du Comité :**

Me Yan Boissonneault  
Me Pascale Pageau  
Me Dominique Tardif  
Me Dustin Sean Isaacs  
Me Guylaine Vaillancourt  
Me Caroline Scherer  
Me Jason Caron  
Me Emilia Nyitrai  
Me Ian D. Britt  
Me Nicolas Frenette

Me Frédérique Couette  
Me Christian F. Paradis  
Me France Kingsbury  
Me Kether Allan Shemie  
Me Clémentine Sallée  
Me Mara Rebecca Greenstone  
Me Etienne Gadbois  
Me Julia Wojciechowska  
Me Frédérick Pinto

## 2. OBJECTIFS ET BUTS DU COMITÉ

### a) *MANDAT*

Le mandat du Comité des relations nationales et du développement professionnel (ci-après « **CRNDP** ») fut établi en 2006 par les modifications apportées au Règlement de l'AJBM. Les objectifs généraux du Comité des relations nationales et du développement professionnel (ci-après le « Comité ») sont de (i) de créer pour les membres de l'AJBM des opportunités de développement d'affaires et de réseautage, (ii) créer et renforcer nos liens avec d'autres associations ou ordres de jeunes professionnels, (iii) créer des liens avec les associations de jeunes avocats québécois et canadiens et assurer une bonne gestion de nos relations avec le Barreau de Montréal et le Barreau du Québec, (iv) développer et maintenir des liens avec les contentieux d'entreprises et les cabinets de pratique privée, (v) recruter des membres à devenir auprès de l'École du Barreau et des facultés de droit et (vi) créer des groupes de membres de l'AJBM, par champs de pratique et/ou domaines d'intérêt, et organiser des formations, tables rondes et autres activités. Le Comité devra, par ailleurs, relancer ou continuer les activités de développement professionnel existantes de l'AJBM, notamment les services suivants: Juri-conseil aux entreprises, Mentorat, Avocats conseils, et les Ateliers d'aide à l'emploi.

**La priorité pour l'année 2006-2007 quant aux activités du CRNDP est d'accroître la visibilité de l'AJBM comme organisme crédible pour l'organisation d'événement de développement des affaires, dans le cadre d'activités fiscalement responsables et profitables.**

### B) *RÉUNIONS DU COMITÉ*

Le comité s'est réuni formellement à quatre reprises cette année. Toutefois, plusieurs réunions informelles ont eu lieu dans le cadre de l'organisation d'activités ponctuelles.

### C) *FINANCES DU COMITÉ*

Toutes les dépenses du comité ont été couvertes par les revenus de commandites et les frais d'admission aux activités. En somme, sous mon mandat, les activités du comité ont générés un profit net de près de 6000 \$ pour l'AJBM. Par

ailleurs, la plupart des commandites provenait de sources autres que juridiques et de partenaires juridiques non traditionnellement liés l'AJBM.

#### **D) ACTIVITÉS ET PROJETS DU COMITÉ**

L'AJBM ayant pour objectif d'être présente tant auprès des membres que dans la société en général, le comité vise, dans un premier temps, à permettre à l'AJBM de prendre position sur des sujets d'intérêt pour les jeunes avocats, et dans un deuxième temps, à faire connaître sa position pour permettre à l'AJBM d'être un interlocuteur majeur et efficace avec ses près de 5 000 membres.

Le comité vise également à développer et maintenir des liens avec les autres Jeunes du Barreau du Québec et d'autres associations de jeunes professionnels dans le but de partager des informations. Ses activités sont donc de deux ordres, soit d'ordre public et d'ordre professionnel.

#### **E) ACTIVITÉS VISANT LES AFFAIRES PROFESSIONNELLES**

Le comité a organisé 2 activités de speed réseautage (la première pour les banquiers d'investissement et la seconde visant les professionnelles de l'immobilier à Montréal) au cours de la période entre mai 2006 et avril 2007. Ces activités ont dépassé toutes les attentes des organisateurs et ont démontré la capacité de l'AJBM d'organiser des activités pouvant facilement rivaliser avec celles de la Jeune chambre de commerce. Ces activités animées et amusantes ont eu un succès tel qu'elles ont été reprises dans des articles parus dans la Gazette de Montréal. Cette activité est devenue le point de mire pour susciter l'intérêt nos membres, les fidéliser et les inciter à s'impliquer et participer davantage aux activités de développement des affaires offertes par l'AJBM. En plus des activités de speed réseautage, le comité a par ailleurs organisé un cocktail 5 à 7 en novembre 2006 pour les juristes et non juristes oeuvrant en droit de l'immobilier.

Le comité a publié trois articles/capsules sur les développements des affaires (sous la plume de Michaël Hassan), parus dans l'Extrajudiciaire et sur le site web de l'AJBM au cours de la période entre mai 2006 et avril 2007. Plusieurs tentatives de contacts ont été effectuées auprès des organismes suivants : Chartered Financial Analysts (CFA), comptables, syndics de faillite, courtiers, fiscalistes, professionnels de l'immobilier, banquier, etc. Une banque de données de contacts (autres que juridiques) a pu être constituée pour l'organisation des événements futurs (liste Réseau Capital et liste de contacts immobiliers et de banquiers). Le Comité a par ailleurs établi des contacts avec le groupe de Brian Ker de CB Richard Ellis qui a créé le Réseau Immobilier de Montréal (RIM) qui organise des activités de réseautage auxquelles nos membres sont invités. RIM privilégie l'organisation d'événement conjoint avec l'AJBM et a su partager son réseau de contacts en aide à l'AJBM.

#### **f) MENTORAT**

Le comité a activement participé aux réunions du comité conjoint du Barreau de Montréal et l'AJBM concernant le programme de jumelage de six mois sans frais avec un avocat d'expérience. Le mentoré, membres de l'AJBM bénéficie ainsi d'un encadrement personnel de pairs avec qui ils peuvent échanger librement sur leurs visées professionnelles. Le secrétariat permanent de l'AJBM reçoit les demandes et les transfère au Barreau de Montréal qui effectue le jumelage (16 nouveaux jumelages ont été effectués en 2006-2007 pour un total de 205 depuis l'existence du programme). Un envoi massif de courriels et la publication de publicité dans le Journal du Barreau a permis de recruter plus de 30 nouveaux mentors. Enfin, le mot du «Mot du bâtonnier» d'avril 2007 publié dans l'Extrajudiciaire a traité, entre autres, du mentorat pour les avocats en entreprise.

Enfin, le Comité a examiné la possibilité d'établir un programme de e-mentoring semblable au programme The Ten Minute Mentor établi par le Texas Young Lawyers Association (<http://www.texasbarcle.com/CLL/TYLA/Home.asp>) où des présentations audio de pas plus de 10 minutes données par des sommités du Barreau du Texas dans plusieurs domaines de droit sont colligées pour fournir de l'information rapidement et gratuitement aux jeunes avocats. Ces outils s'avère très populaire aux É-U et serait une première au Canada. Ce programme a le potentiel de créer plus de trafic pour le site web de l'AJBM et augmenter son rayonnement. Ce programme est facilement réalisable, et le prochain budget de l'AJBM pour 2007-2008 prévoit un montant de 5 000\$ pour réaliser l'activité. Le programme nécessite un effort de traduction, mais il serait facilement réalisable dans un laps de temps de 4 mois, approximativement.

#### **g) ÉTUDIANTS EN DROIT ET ÉCOLE DU BARREAU**

Le comité a organisé un cocktail en octobre 2006 pour les étudiants de l'école du Barreau afin d'établir des liens avec ses membres à devenir. Le comité a aussi prêté main forte au programme du Barreau Canadien pour la simulation d'entrevu dans le cadre de la course au stage. Plusieurs membres de l'AJBM se sont prêtés à l'exercice bénévolement, démontrant encore une fois la capacité de l'AJBM de travailler dans des cadres existants et son altruisme. Enfin, le comité a publié un article dans la revue carrière de la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, discutant des différentes options de carrières offertes aux jeunes avocats.

#### **H) AVOCATS- CONSEILS**

Une gamme importante de juristes spécialisés dans divers domaines se rend disponibles pour répondre ponctuellement aux interrogations de nos membres. Ce service n'est offert qu'aux membres de l'AJBM qui contactent le secrétariat permanent de l'AJBM afin de s'inscrire. Les coûts d'inscription sont de 25,00 \$ pour cinq consultations d'une durée limitée à 20 minutes chacune. Ce programme continue son bon travail qui est assuré par la permanence.

#### **i) CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SOCIÉTÉS SANS BUT LUCRATIF**

Le but du programme est de permettre à tout organisme sans but lucratif qui opère sur le territoire du Grand Montréal de profiter de la présence au sein de son conseil d'administration, à titre d'administrateur ou d'observateur selon le cas, de l'expertise légale d'un avocat de dix ans de pratique et moins voulant contribuer à l'essor de cet organisme. Ce programme fait appel à tous les membres de l'AJBM ayant un intérêt pour les domaines d'activités de ces organismes sans but lucratif. Les demandes de jumelage reçus par le secrétariat permanent de l'AJBM sont présentement réacheminés à <http://www.benevolesdaffaires.org> avec qui l'AJBM a formalisé un partenariat. Présentement, l'AJBM reçoit des rapports périodiques sur les jumelages effectués avec Bénévoles d'affaires. Voir rapport du comité Pro Bono à cet effet.

#### **j) RECOMMANDATIONS**

- ♦ Inclure non-juristes au sein du comité.
- ♦ Créer une banque de données de contacts non-juridiques pour fins de publicité d'activités de développement d'affaires.
- ♦ Faire des activités conjointes avec la Jeune chambre de commerce, le CFA Institute, les associations d'anciens d'universités, Lord Reading Society, etc. afin de réduire le temps de production et les coûts liés à l'organisation des événements.
- ♦ Encourager les membres du comité à s'impliquer davantage au sein du comité, trouver des membres avec de l'engouement, prêts à s'impliquer sérieusement au sein du comité;
- ♦ Trouver une alternative aux activités de speed réseautage qui sont difficiles à organiser vu le manque de ressources et de contacts des jeunes membres de l'AJBM auprès d'organismes non-juridiques (ceci rend la sollicitation de commanditaires et de participants ardue).
- ♦ Mettre en place un système électronique de e-mentoring dans la prochaine année.
- ♦ Créer des groupes de discussions par champs de pratique sous forme de listserv (donc, à faible coût) en collaboration avec le comité de formation. Cela permettrait de recenser les membres intéressés par un certain domaine de droit, permettant ainsi de mieux cibler les activités de développement des affaires et de formation.

# COMITÉ DES SERVICES JURIDIQUES *PRO BONO* (CSJP)

Rapport d'activité 2006-2007

## 1. STRUCTURE DU COMITÉ

**Responsable et représentant du CA :** Me Yan Besner

**Présidente :** Me Annie Rainville

**Membres du Comité :**

Me Annie Rainville, présidente  
Me Jean-François Dorais  
Me Lise Raymond  
Me Marie-Andrée Bénard  
Me Judith Lauzon  
Me Geneviève Lecours  
Me Katheryne A. Desfossés  
Me Philippe-André Tessier  
Me David Summerside

Me Yan Besner, administrateur  
Me Pascale Portelance  
Me Aude Crépin  
Me Melissa De Forte  
Me Sophie Brisson  
Me Philippe de Grandmont  
Me Patricia Lefebvre  
Me Pénélope Karavelas  
Me Lucia Valvano

## 2. MISSION

La mission du Comité des services juridiques pro bono est de faciliter l'accès à divers services juridiques à la population en général, mais également aux jeunes, par des services plus ciblés.

## 3. OBJECTIFS DU CSJP

Pour l'année 2006-2007, le comité s'était donné comme objectif de susciter et de stimuler l'intérêt des membres de l'AJBM, de la population et des commanditaires envers ses programmes.

Le Comité des services juridiques pro bono a par ailleurs été responsable de l'organisation de plusieurs programmes et activités, dont notamment :

1. Service de consultations juridiques à la Cour du Québec, division des petites créances
2. Vidéo « Parce que vous aimez vos enfants »
3. Juris-conseil aux entreprises
4. Clinique juridique téléphonique annuelle
5. Mercredi, j'en parle à mon avocat !
6. Participation de l'AJBM au salon « Visez Droit » du Barreau de Montréal
7. Implication de membres de l'AJBM au sein de conseil d'administration d'organismes à but non lucratif
8. Guide de démarrage des entreprises

Encadrés par le comité, les sous-comités, tous responsables de l'un des programmes énumérés ci-après, ont été appelés à revoir leurs stratégies de recrutement de bénévoles et leurs stratégies publicitaires auprès du grand public.

#### 4. **PROGRAMMES**

##### ***II. SERVICE DE CONSULTATIONS JURIDIQUES A LA COUR DU QUEBEC, DIVISION DES PETITES CREANCES***

###### **a) Mandat**

Ce comité conjoint est composé de représentants de l'Association du Jeune Barreau de Montréal, du Barreau de Montréal et de la Direction des services judiciaires de la Métropole. Il a le mandat de promouvoir et d'améliorer le service de consultations juridiques à la Cour du Québec, division des petites créances. Ce service permet aux parties ayant reçu un avis de convocation à une audience à la division des petites créances de consulter, gratuitement, un avocat bénévole pendant une vingtaine de minutes, afin de recevoir des conseils sur la préparation de leur dossier et le déroulement de l'audience. Ce service est financé par le Barreau de Montréal et les locaux sont offerts par la Direction des services judiciaires de la Métropole.

###### **b) Rapport d'activité**

Cette année, le comité s'était donné comme objectif de développer des stratégies pour le recrutement d'avocates et d'avocats bénévoles et ainsi augmenter le nombre de consultations offertes du mardi au vendredi de 12h00 à 14h00 au Palais de Justice de Montréal.

Pour y parvenir, nous avons écrit à chacun des bénévoles afin de les remercier pour leur implication et pour solliciter leur engagement pour une autre année. Nous avons, cet égard, invité les bénévoles à nous faire part de leurs suggestions relativement au service.

Le comité a également mis à jour le formulaire d'inscription en y ajoutant plusieurs questions et ce, dans le but de mieux connaître nos bénévoles.

Le comité a également pris la décision de s'assurer de la compilation des statistiques exhaustives sur le service afin d'amorcer pour l'avenir une réflexion sur les possibilités d'étendre le service à d'autres instances (par exemple, la Régie du logement ou la Cour municipale) et sur la façon d'assurer la pérennité de ce service.

Ces statistiques, vont permettre de dresser le profil du bénévole oeuvrant à ce service.

Quant à la possibilité d'élargir le service à la Régie du logement, le comité ne s'est pas penché sur la question considérant que le comité ad hoc sur une clinique juridique de l'AJBM travaillait déjà en ce sens. Nous avons toutefois été informé de leurs démarches auprès des divers organismes.

###### **c) Commentaires et suggestions**

Le service de consultations juridiques à la Cour du Québec, division des petites créances est TRÈS en demande.

Au moins 80 bénévoles sont requis pour faire doubler le nombre de consultations offertes. Il est recommandé de recruter au moins 90 bénévoles pour assurer le maintien des consultations et pour prévoir les remplacements de dernière minute.

Il faudrait également évaluer la possibilité d'avoir deux bénévoles par midi, afin de un sentiment d'appartenance à l'activité, créer un esprit d'équipe et assurer la rétention de nos bénévoles.

##### ***III. MERCREDI, J'EN PARLE A MON AVOCAT!***

###### **a) Rapport d'activité**

VOLET INFORMATION JURIDIQUE TELEPHONIQUE

« Mercredi, j'en parle à mon avocat! » est un programme qui vise à donner de l'information juridique gratuite aux jeunes de 20 ans et moins. Ceux-ci sont invités à consulter un avocat le mercredi, entre 16h00 et 18h00, mais peuvent laisser un message dans une boîte vocale mise à leur disposition, 24 heures sur 24, 7 jours par semaine.

Cette année, nous avons continué la relance amorcée en septembre 2004 et l'an dernier. Le matériel publicitaire fut donc réimprimé et envoyé dans les écoles secondaires de la commission scolaire de Montréal, dans les Cégeps, dans les maisons de jeunes et dans les CLSC de la ville de Montréal qui nous en ont fait la demande.

De plus, une lettre les invitant à communiquer avec nous et leur expliquant le service a été envoyé à plus de 400 écoles, maisons de jeunes, CLSC, etc. Nous avons cru important de solliciter les écoles professionnelles et les écoles pour adultes également.

Le programme « Mercredi, j'en parle à mon avocat! » n'ayant pas eu le succès escompté, nous avons tenté de développer de nouvelles stratégies de communication.

Ainsi, un sous-comité composé de Me Annie Rainville et de Me Jean-François Dorais s'est penché sur un partenariat éventuel avec la Commission scolaire Marguerite Bourgeois. Le dossier est à suivre par l'intermédiaire de Me Dorais.

#### VOLET CHRONIQUES JURIDIQUES « MOI ET LA LOI »

Antérieurement, le CSJP était responsable, dans le cadre du programme « Mercredi, j'en parle à mon avocat! », de coordonner la rédaction de chroniques juridiques publiées sur le site internet Canoë, section Ados. L'entente avec Canoë ayant pris fin, les chroniques juridiques « Moi et la loi » déjà rédigées sont maintenant accessibles sur le site internet de l'AJBM.

Il reste pour le CSJP de procéder à la mise à jour de la majorité de ces chroniques juridiques. La dernière mise à jour de la majorité de ces chroniques remonte à 2003.

##### b) Commentaires et suggestions

À l'avenir, nous pourrions, entre autres, de communiquer avec les professionnels en relation d'aide dans les établissements scolaires (éducateurs spécialisés et travailleurs sociaux), le regroupement des CLSC et la police communautaire.

Il est aussi recommandé de contacter les recherchistes des différentes émissions jeunesse. Nous pourrions aussi participer à la journée *Portes ouvertes* du Tribunal de la jeunesse et à la journée *Juste pour les jeunes* au Palais de justice de Montréal. Il est également suggéré d'effectuer des visites sur le terrain afin de sensibiliser les jeunes au service et voir à la pertinence d'avoir un porte-parole connu associé à ce service.

#### IV. CLINIQUE JURIDIQUE TELEPHONIQUE

##### a) Rapport d'activité

Le CSJP tente, à chaque année, d'offrir une clinique juridique téléphonique à la population de l'île de Montréal. Celle-ci est historiquement offerte pendant une fin de semaine au cours de laquelle le public a accès, gratuitement, à des services d'information juridique par des avocates et avocats bénévoles.

La réalisation de ce programme est tributaire de l'obtention d'une commandite pour des fins de publicité et, principalement, pour disposer d'un centre d'appels.

Pour la deuxième année consécutive, un sous-comité a été formé afin de mieux concentrer les efforts. Il semble que cette formule ait bien fonctionné. C'est Me Marie-Andrée Bénard qui a été en charge de l'organisation de l'événement.

Pour la recherche de commanditaires, le comité a créé un plan d'affaires et une charte de visibilité pour les partenaires afin de faciliter l'approche auprès des partenaires potentiels.

Un partenariat a été à nouveau établi avec le Groupe Investors afin de permettre aux avocats bénévoles d'utiliser leurs

bureaux à Pointe-Claire, les 28 et 29 avril derniers de 9h à 17h afin d'y tenir la clinique juridique. Cette formule a donné de bons résultats.

Considérant la campagne électorale et les élections, nous n'avons pas pu obtenir de commandites du ministère de la Justice, de la députée de Rosemont, du député de Gouin, du député de Notre-Dame-de-Grâce puisque la Loi électorale empêche l'attribution de commandite pendant la campagne. À ce jour, notre commandite de la part du Ministère de la Justice est toujours en traitement et nous aurons des nouvelles sous peu.

La clinique disposait également d'un budget de 2 500,00 \$ à même le budget de l'AJBM.

Une nouveauté cette année : l'apport financier d'Ogilvy Renaud pour la clinique et ce, au montant de 1 000,00 \$. Ogilvy a alors bénéficié de la couverture médias et publicitaire puisque leur logo a été intégré à l'annonce de la clinique.

La plus grande partie du budget a servi à acheter des espaces publicitaires dans les médias. Nous avons fait paraître des publicités dans le journal 24h (3 jours), dans le journal Métro (1 jour) et nous avons fait de l'affichage sauvage, entre autres lors du Salon Visez droit.

Finalement, un partenariat a été développé avec l'aile jeunesse de la Société des relationnistes du Québec. L'Agence JR sera responsable des relations médias de la clinique. Ce service est offert gratuitement aux organismes à but non lucratif. Ce partenariat a permis d'assurer une présence de l'AJBM dans les médias. Entre autre, une entrevue télévisée à LCN en direct de leur studio, une entrevue radio à l'émission Know your rights de la station Radio Centre-ville, une annonce à Rock-détente et des passages d'une entrevue préenregistrée sur les ondes du 690 am et sur les stations de Quorus radio.

La recherche de bénévoles a été faite à l'aide d'une publicité dans l'Extrajudiciaire. Nous avons également utilisé nos autres moyens de communication soit l'envoi de fax, d'un cyberbulletin et le site internet. Nous avons également sollicité les bénévoles de nos autres programmes et activités. Finalement, les ambassadeurs ont également été mis à contribution.

#### b) Commentaires et suggestions

La clinique fut un vif succès. Nous avons reçu environ 305 appels. Bien que les locaux de Groupe Investors ne soient pas idéaux pour tenir ce genre d'activité, ils constituent un bon compromis à la difficulté de trouver un centre d'appels. Pour l'an prochain, il faudrait obtenir un numéro sans frais (puisque cela est possible par l'intermédiaire du numéro 800 du Groupe Investors, nous l'avons expérimenté cette année) et un accès internet.

La campagne de relations de presse fut bien réussie. Nous avons eu plusieurs mentions dans les médias qui ont suscité beaucoup d'appels. Nous recommandons de nous associer à nouveau avec des relationnistes.

La recherche de bénévoles fut encore une fois difficile. Nous avons recruté 21 bénévoles. L'idéal serait d'avoir un minimum de 12 à 15 bénévoles par demi-journée. Comme dans les autres activités *Pro Bono*, la recherche de bénévoles est difficile.

### **V. SEMAINE DU BARREAU DE MONTREAL**

#### **(Participation de l'AJBM au salon « Visez Droit » du Barreau de Montréal)**

##### a) Rapport d'activité

La Semaine du Barreau de Montréal, rebaptisée « Salon Visez Droit », s'est tenue du 16 au 20 avril 2006 au Complexe Desjardins. Des avocats bénévoles ont fait connaître les divers programmes de l'AJBM, de 10h00 à 13h30 ou de 13h30 à 17h00, lors de leur présence au kiosque. L'accent a été mis sur le programme « Mercredi, j'en parle à mon avocat! », sur le programme « Juri-conseil aux entreprises » et sur la clinique juridique « Un avocat au bout du fil! ».

##### b) Commentaires et suggestions

Afin de rendre la présence de chaque avocat bénévole plus intéressante pour chacun, il est recommandé que deux bénévoles soient recrutés pour chaque plage horaire. L'envoi d'un cyberbulletin est suggéré.

Les affiches et le matériel publicitaire rendent le kiosque plus attrayant.

Cette année, l'emplacement du kiosque était très bien. Nous étions situés tout près d'Éducaloi en bout de section et à l'intersection d'un passage fréquenté. Il est suggéré de demander au Barreau de Montréal d'avoir toujours en bon emplacement.

#### **VI. VIDEO « PARCE QUE VOUS AIMEZ VOS ENFANTS »**

##### **a) Rapport d'activité**

Cette année, le comité s'était donné comme objectif de cibler leurs efforts sur les autres activités du CSJPB. Les membres ayant été mobilisés par la clinique juridique et par « Mercredi, j'en parle à mon avocat ».

##### **b) Commentaires et suggestions**

Il est recommandé de voir à la pertinence de rediffuser la vidéo. Il faut évaluer la possibilité de mettre à jour la vidéo, faire des démarches pour la numériser la vidéo, évaluer la possibilité d'intégrer cette vidéo au séminaire de coparentalité offert par le Service d'expertise psychosociale du Palais de justice de Montréal, évaluer la possibilité de réaliser une nouvelle vidéo ayant comme sujet la prévention des abus faits aux enfants.

#### **VII. JURIS-CONSEIL AUX ENTREPRISES**

##### **a) Rapport d'activité**

Ce service fait bénéficier les entreprises qui le désirent d'une consultation juridique gratuite d'une heure auprès d'un membre de l'AJBM inscrit à ce programme.

Il est fréquent de constater que les mandats octroyés dans le cadre de ce service nécessitent plus d'une heure de consultation juridique, ce qui représente une opportunité pour un membre de l'AJBM de gagner un revenu ou d'obtenir des mandats supplémentaires.

#### **VIII. IMPLICATION DE MEMBRES DE L'AJBM AU SEIN DE CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ORGANISMES A BUT NON LUCRATIF**

##### **a) Rapport d'activité**

L'AJBM a mis sur pied un programme qui permet aux avocats, membres de l'AJBM, de se faire élire au sein d'un conseil d'administration d'une société sans but lucratif ou d'y agir à titre d'observateur. L'objectif de ce programme est d'offrir aux membres la possibilité d'acquérir une expérience professionnelle enrichissante et de bâtir un réseau de contacts.

Dans un premier temps, le jumelage avec des OSBL a été mis sur pied par Me Annik Joannette et Me Caroline Scherer en 1999. À cette époque, une entente avait été conclue avec Centraide pour que les membres de l'AJBM soient jumelés avec des OSBL parrainés par Centraide. L'AJBM a jumelé beaucoup d'avocats jusqu'en 2003.

En 2004, Ugo Dionne, de l'organisme Bénévoles d'affaires, est venu rencontrer Me Caroline Scherer pour lui soumettre leur projet. Cet organisme allait engager une coordonnatrice qui allait se charger de faire tous les jumelages avec les différents professionnels.

Par la suite, sous la présidence de Me Vincent Thibeault, le conseil d'administration s'était engagé auprès de Bénévoles d'affaires à collaborer avec eux dans leur projet. Depuis lors, c'est ce qui est appliqué encore maintenant.

Des rencontres ont eue lieu entre Josée Dufresne et Me David Summerside, et entre Ugo Dionne, Josée Dufresne, Me Annie Rainville et Me David Summerside afin de voir quel type de partenariat pourrait être établi avec Bénévoles d'affaires.

## b) Commentaires et suggestions

Le comité recommande qu'une résolution soit faite afin de finaliser officiellement la situation. A ce titre, il pourrait être décidé que :

- Bénévoles d'affaires verra à transmettre à Me Caroline Scherer les coordonnées des avocats membres de l'AJBM ayant complété le formulaire d'inscription et ayant autorisé la transmission des informations conformément à l'entente de confidentialité de Bénévoles d'affaires afin de créer une « banque de bénévoles »;
- L'AJBM pourrait être informé automatiquement qu'un bénévoles s'inscrit à Bénévoles d'affaires et une confirmation pourrait être envoyé par courriel à Me Caroline Scherer;
- Bénévoles d'affaires verra à fournir à l'AJBM, sur demande, tout bilan de statistiques, tant annuel, que bi-annuel ou autres. Ledit bilan pourra porter entre autres sur le placement des bénévoles, le nombre de bénévoles inscrit, le nombre de bénévoles en attente de jumelage ou toutes autres données pertinentes;
- Bénévoles d'affaires s'engage à publiciser les activités du CSJPB par l'intermédiaire du cyberbulletin « Newsletter »;

## **IX. GUIDE DE DEMARRAGE DES ENTREPRISES**

### a) Rapport d'activité

Le CSJPB s'est vu attribué cette année la charge du Comité Guide de démarrage des entreprises. A ce titre, il a été convenu que le comité serait présidé par Me Annie Fredette et Me Johanne Muzzo et ce, puisque le comité fonctionne par lui-même. Il a été convenu que le comité doit rendre rapport du CSJPB.

Le comité doit terminer de mettre en version « point form » les textes. De plus, des textes sont encore manquants et un suivi serré doit être fait auprès des auteurs. Le comité a jugé lors des rencontres que les textes étaient trop en version « doctrine » et que cela rendait difficile la compréhension pour « un non juriste ».

Des échanges de textes ont également été faits entre les membres afin que chacun puisse y mettre ses commentaires. L'utilisation de l'outil Zoho writer a été mise en place mais sans succès. Les membres ont donc convenu d'utiliser word.

### b) Commentaires et suggestions

Il est recommandé de continuer le travail amorcé avec la lecture et la vulgarisation des textes. Cela doit se faire avec un échéancier très serré si on veut que le guide prenne forme.

Ensuite, le comité devra se pencher sur la forme que prendra le guide, soit un cd-rom, un livre ou autre. Le comité devra alors également faire un plan d'affaires et de mise en marché du guide. Il devra également trouver les sources de financement, etc.

## **Calendrier des rencontres**

2 août 2006	17h30
23 août 2006	17h30
4 octobre 2006	17h30
1 <sup>er</sup> novembre 2006	17h30
6 décembre 2006	17h30
17 janvier 2007	18h00
22 février 2007	18h00
20 mars 2007	18h00
18 avril 2007	18h00
16 Mai 2007	18h00

# COMITÉ ACTIVITÉS SOCIO-CULTURELLES ET SPORTIVES

Rapport d'activités 2006 – 2007

## 1. STRUCTURE DU COMITÉ

Responsable et représentant du CA : **Me Louis-Philippe Constant**

Présidents :

Comité Social : Me Mélanie Chartrand et Me Olivier Truesdell-Ménard

Comité Sport : Me Stéphane Caïdi

Membres du Comité :

Me Olivier Truesdell-Ménard

Me Stéphane Caïdi

Me Nicolas Dufresne

Me Frédérick Carle

Me Stefan Chripounoff

Me Jean-François Gagner

Me Valérie Krorozs

Me Kathleen Rhéaume

Me Lucie Roy

Me Mélanie Chartrand

Me Susan Tremblay

Me Louis-Dominic Beaudet

Me Amy Chen

Me Marie-Hélène Fandricj

Me Eve Jacob-Tremblay

Me Simon Laberge

Me Martine Riendeau

Me Jonathan St-Onge

## 2. RAPPEL DES OBJECTIFS POUR 2006-2007

### *I. OBJECTIF GENERAL :*

Offrir aux jeunes avocats et avocates l'occasion de côtoyer les membres de la magistrature, de se rencontrer et de développer leur réseau de contacts, tant au sein de la profession qu'auprès des jeunes membres d'autres associations, le tout par le biais d'activités à caractère social, culturel et/ou sportif.

### *II. OBJECTIFS SPECIFIQUES :*

Assurer la continuité des activités qui ont eu lieu par le passé et qui ont connu du succès auprès des membres de l'AJBM et examiner l'opportunité d'en offrir de nouvelles qui répondraient aux besoins des membres.

Contacteur d'autres associations de jeunes professionnels dans le but d'organiser des activités qui permettront aux membres de l'AJBM de rencontrer ces derniers dans un cadre sportif ou social.

Susciter une participation accrue de la part des membres (compte tenu de l'adhésion automatique de tous les jeunes avocats du Barreau de Montréal) par des frais de participation abordables et en offrant une diversité d'activités susceptibles d'intéresser un large éventail de membres.

Contribuer à faciliter le financement de l'AJBM par les profits générés par les activités et, tout particulièrement, par les 5 à 7 de l'AJBM, dont nous souhaitons augmenter la rentabilité.

Promouvoir la nouvelle image de l'AJBM et accroître sa visibilité par l'organisation d'activités à caractère social, culturel et/ou sportif.

Rechercher activement des commandites, notamment auprès de PME, dans le but, d'une part, de réduire les coûts des activités et, d'autre part, de susciter l'intérêt en proposant des prix de présence à être distribués lors desdites activités.

Susciter une participation des étudiants de l'école du Barreau aux activités du comité qui s'y prêtent, dont les 5 à 7.

Utiliser des méthodes de publicités à grande échelle (ex : courriels) et retenir les services de graphistes afin de proposer une présentation plus accrocheuse, toujours dans l'optique de susciter un intérêt et d'augmenter la participation aux activités qui s'y prêtent.

### **3. RAPPORT ET BILAN DE CHACUNE DES ACTIVITÉS DU COMITÉ**

#### ***I. TOURNOI DE GOLF ANNUEL DE L'AJBM***

***Responsable de l'activité : Me Stéphane Caidi***

**Date :** 7 juillet 2007  
**Lieu :** Parcours du Cerf à Longueuil  
**Départs :** 11 h 30 - simultanés (shot gun)  
**Coût :** 135,00 \$/personne (Tournoi, cocktail et souper)  
65,00 \$/personne (Cocktail et souper seulement)

**Bilan de l'activité :**

Revenus : à venir  
Dépenses : à venir  
Profits nets : (projeté)

**Liste des commanditaires :** ZSA, VOBE, Commonwealth legal

#### ***II. «5 A 7»***

***Responsables de l'activité : M<sup>es</sup> Olivier Truesdell-Ménard, Mélanie Chartrand, Kathleen Rhéaume et Susan Tremblay***

**Date :** 14 septembre 2006  
**Lieu :** Daylight Factory  
**Coût :** 200,00 \$

**Date :** 20 février 2007  
**Lieu :** Daylight Factory  
**Coût :** 200,00 \$

**Date :** 10 avril 2007  
**Lieu :** Daylight Factory  
**Coût :** aucun

#### **Commentaires:**

Les 5 à 7 ont eu beaucoup de succès. Le Daylight était un bon endroit, quoique les gens ont commencé à s'en lasser vers la fin. L'intérêt a été très fort en début d'année. Cette activité est très simple et rapide à organiser et il y a beaucoup de participants. À noter que le DJ a travaillé bénévolement. Lors du 3e 5@7, le DF a accepté de défrayer l'équipement de DJ. Nous avons également organisé un 5 à 7 réseautage conjoint avec la Jeune Chambre de Commerce de Montréal le 15 novembre 2006 qui a connu beaucoup de succès. Pas assez de membres de l'AJBM par rapport aux membres du la JCCM.

### **III. PIECES DE THEATRE : ON PURGE BEBE**

**Responsable de l'activité :** M<sup>e</sup> Louis-Philippe Constant

**Date :** 5 et 6 juin 2007

**Lieu :** Théâtre du GESU

**Bilan de l'activité :**

Revenus : à venir

Dépenses : 10 000 \$\$

**Commentaires :** Activités à venir

### **IV. COCKTAIL AVEC LA MAGISTRATURE**

**Responsables de l'activité :** M<sup>e</sup> Stéphane Chripounof et Marie-Hélène Fandrich

**Date :** Mercredi 28 novembre 2006

**Lieu :** Musée de la Pointe-à-Callière

**Coût :** 30,00 \$/personne (membres, stagiaires et étudiants)  
35,00 \$/personne (non-membres)

**Bilan de l'activité :**

- Revenus : 2 738,34 \$
- Commanditaires : 7 898,20 \$
- Dépenses : 8 865,46 \$
- Profits nets : 1 771,08 \$

**Commentaires:**

Cette activité a connu un vif succès. Près de 150 participants. Beaucoup de commanditaires. Très bon résultat financier.

### **V. GRAND PRIX DE KARTING**

**Responsable de l'activité :** M<sup>e</sup> Stéphane Caidi

**Date :** 1 mars 2007

**Lieu :** Circuit 500

**Coût :** 45\$ par personne (membre ou non membre)

**Bilan de l'activité :**

Revenus : 3 481,68 \$

Dépenses : 3 455,46 \$

Profits nets: 26,22 \$

**Commentaires:**

Cette activité fût un franc succès. C'est malheureusement trop long. Il faudrait que ça commence plus rapidement (nous avons attendus trop longtemps les retardataires et les instructions ont été trop longues). L'activité s'est terminée vers minuit et demi. Nous avons reçu plusieurs plaintes à cet égard et plusieurs participants sont partis avant la fin. Ceci dit, c'était très bien organisé et les gens se sont amusés.

## **VI. Tournoi de hockey sur glace**

**Responsables de l'activité :** *M<sup>es</sup> Stéphane Caidi et Mc Amy Chen*

**Date :** 17 avril 2007  
**Lieu :** Aréna Jean de Brébeuf  
**Prix :** 45,00 \$/ joueur  
460,00 \$/équipe

### **Bilan de l'activité :**

Revenus : 1 999,55 \$  
Dépenses : 1 988,68 \$  
Profits nets: 10,87 \$

### **Commentaires:**

Je crois que le tournoi de hockey reste une activité appréciée. Néanmoins, on remarque que ce sont toujours les mêmes équipes qui reviennent et nous avons eus, malgré tout, de la difficulté à recruter des participants. Il y aurait peut-être lieu de revoir le concept. Par exemple, organiser des équipes composées de membres de différents cabinets pour ainsi augmenter le taux de participation. En conséquence, il faudrait revoir la publicité pour cet évènement et, surtout, faire circuler la publicité au moins 8 semaines à l'avance.

## **VII. ATELIERS SUR LES VINS**

**Responsables de l'activité :** *M<sup>es</sup> Valérie Korosz et Mélanie Chartrand*

**Date :** 8, 15 et 22 mai 2006  
**Lieu :** Daylight Factory  
**Coût :** 50,00 \$/cours pour les membres de l'AJBM  
60,00 \$/cours pour les non-membre  
Prix spécial de \$/membre ou \$/non-membre pour une participation aux trois activités

Revenus projetés : 2 360,66\$

### **Bilan de l'activité**

Au moment d'écrire ce rapport, seul les ateliers du 8 et 15 mai ont eu lieu. Nous avons pas mal d'inscriptions et l'évènement est apprécié. Le sommelier Patrick St-Vincent du Restaurant Bu donne les cours et il est excellent. Nous sommes confiants que l'activité rencontrera le même succès l'année prochaine.

## **VIII. CONCLUSION**

Ce fût une année riche en activités ayant contribué au rapprochement de nos membres. À ce titre, nous avons organisé 1 nouvelle activité, soit la pièce de théâtre. La participation a été dans l'ensemble excellente. Beaucoup d'enthousiasme. Il me fera plaisir de donner un coup de main à mon successeur.

**BILAN DES REVENUS ET DÉPENSES**

**TOURNOI DE GOLF**

À venir

**TOURNOI DE HOCKEY  
14 AVRIL 2007**

**REVENUS :**

<i>Total des participants</i>	<i>Type</i>	<i>Coût membre ou non-membre</i>	<i>Montant Total</i>	<i>TPS</i>	<i>TVQ</i>	<i>Montant Total (sans taxes)</i>
5	MEMBRE	460,00 \$	2 300,00 \$	140,00 \$	160,45 \$	1 999,55 \$
0	MEMBRE sans taxe	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
0	MEMBRE (Inscr. Multiple)	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
0	NON-MEMBRE	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
0	Spécial	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
<b>Totaux:</b>			<b>2 300,00 \$</b>	<b>140,00 \$</b>	<b>160,45 \$</b>	<b>1 999,55 \$</b>

**DÉPENSES**

:

<i>Dépenses</i>	<i>Montant total</i>	<i>TPS</i>	<i>TVQ</i>	<i>Montant sans taxe</i>
Aréna	1 845,00 \$	97,15 \$	128,72 \$	1 619,13 \$
Location chandails	20,00 \$	1,40 \$	1,05 \$	17,55 \$
Arbitres	352,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	352,00 \$
Plaques				
<b>Totaux</b>	<b>2 217,00 \$</b>	<b>98,55 \$</b>	<b>129,77 \$</b>	<b>1 988,68 \$</b>

Revenus : 1 999,55 \$

Dépenses : 1 988,68 \$

**Profit net: 10,87 \$**

**COCKTAIL AVEC LA MAGISTRATURE**  
28 novembre 2006

**REVENUS :**

<i>Total des participants</i>	<i>Type</i>	<i>Coût membre ou non- membre</i>	<i>Montant Total</i>	<i>TPS</i>	<i>TVQ</i>	<i>Montant Total (sans taxes)</i>
90	MEMBRE	30,00 \$	3 150,00 \$	192,15 \$	219,45 \$	2 369,70 \$
0	MEMBRE sans taxe	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
12	NON-MEMBRE	35,00 \$	0,00 \$	396,67 \$	0,00 \$	368,64 \$
28	Spécial	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
<b>Totaux:</b>			<b>3 150,00 \$</b>	<b>588,82 \$</b>	<b>219,45 \$</b>	<b>2 738,34 \$</b>

<b>COMMANDITAIRES</b>	
Bélanger Sauvé	750,00 \$
Borden Ladner Gervais	1 000,00 \$
Desjardins Ducharme	750,00 \$
Heenan Blaikie	750,00 \$
Langlois Kronström Desjardins	1 000,00 \$
Lavery de Billy	750,00 \$
Legault Joly Thiffault	750,00 \$
Robinson Sheppard Shapiro	750,00 \$
Spiegel Sohmer	1 500,00 \$
	1 000,00 \$
Montant avec taxes	9 000,00 \$
Montant sans taxes	<b>7 898,20 \$</b>

**DÉPENSES :**

<i>Dépenses</i>	<i>Montant total</i>	<i>TPS</i>	<i>TVQ</i>	<i>Montant sans taxe</i>
Traiteur Capucine	6 010,86 \$	316,50 \$	419,35 \$	5 275,00 \$
Carton d'invitation				300,00 \$
Taxi / Bouteille de vins	30,00 \$	1,58 \$	2,09 \$	26,33 \$
Portes-Badge en épingle (2)	33,82 \$	1,78 \$	2,36 \$	29,68 \$

Permis alcool	75,00 \$	5,23 \$	3,95 \$	65,82 \$
Musiciens	600,00 \$			600,00 \$
Eau Perrier	135,55 \$	9,46 \$	7,14 \$	- 118,95 \$
Affiche des commanditaires	273,48 \$	19,08 \$	14,40 \$	240,00 \$
Musée Pointe-à-Callière	1 507,11 \$	79,36 \$	105,15 \$	1 322,60 \$
SAQ (rouge et blanc)	566,15 \$	39,50 \$	29,81 \$	496,84 \$
Frais de livraison au Musée				77,00 \$
ajustement				153,72 \$
Bière				106,26 \$
Remboursement du taxi pour LKD				53,26 \$
<b>Totaux</b>	<b>9 231,97 \$</b>	<b>472,49 \$</b>	<b>584,25 \$</b>	<b>8 865,46 \$</b>

Revenus : **10 636,54 \$**

Dépenses : **8 865,46 \$**

**Profit net sans taxe : 1 771,08 \$**

**BILAN DES REVENUS ET DÉPENSES**

**GRAND PRIX DE KARTING**

7 mars 2007

**REVENUS :**

<i>Total des participants</i>	<i>Type</i>	<i>Coût membre ou non-membre</i>	<i>Montant Total</i>	<i>TPS</i>	<i>TVQ</i>	<i>Montant Total (sans taxes)</i>
89	MEMBRE	45,00 \$	4 005,00 \$	243,86 \$	279,46 \$	3 481,68 \$
0	MEMBRE sans taxe	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
0	MEMBRE (Inscr. Multiple)	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
0	NON-MEMBRE	40,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
0	Spécial	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
<b>Totaux:</b>			<b>4 005,00 \$</b>	<b>243,86 \$</b>	<b>279,46 \$</b>	<b>3 481,68 \$</b>

**DÉPENSES :**

<i>Dépenses</i>	<i>Montant total</i>	<i>TPS</i>	<i>TVQ</i>	<i>Montant sans taxe</i>
Circuit 500	3 937,50 \$	207,33 \$	274,71 \$	3 455,46 \$
Stationnement				
<b>Totaux</b>	<b>3 937,50 \$</b>	<b>207,33 \$</b>	<b>274,71 \$</b>	<b>3 455,46 \$</b>

Revenus : 3 481,68 \$

Dépenses : 3 455,46 \$

**Profit net: 26,22 \$**

**BILAN DES REVENUS ET DÉPENSES**

**ATELIER SUR LES VINS**

8, 15, 22 mai 2007

**REVENUS :**

<i>Total des participants</i>	<i>Coût membre ou non-membre</i>	<i>Montant Total</i>	<i>TPS</i>	<i>TVQ</i>	<i>Montant Total (sans taxes)</i>
3	50,00 \$	150,00 \$	7,89 \$	10,47 \$	131,64 \$
2	60,00 \$	120,00 \$	6,32 \$	8,38 \$	105,30 \$
0	40,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
4	50,00 \$	200,00 \$	10,52 \$	13,96 \$	175,52 \$
2	60,00 \$	120,00 \$	6,32 \$	8,38 \$	105,30 \$
0	40,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
4	50,00 \$	200,00 \$	10,52 \$	13,96 \$	175,52 \$
1	60,00 \$	60,00 \$	3,16 \$	4,19 \$	52,65 \$
0	40,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
12	140,00 \$	1 680,00 \$	88,44 \$	117,24 \$	1 474,32 \$
0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
1	160,00 \$	160,00 \$	8,43 \$	11,16 \$	140,41 \$
<b>Totaux</b>		<b>2 690,00 \$</b>	<b>141,60 \$</b>	<b>187,74 \$</b>	<b>2 360,66 \$</b>

# COMITÉ DE LA FORMATION

Rapport d'activités 2006 – 2007

## 1. STRUCTURE DU COMITÉ

Responsable et représentant du CA : Me Étienne Gadbois

Présidentes : Me Carla Chamass (de juillet 2006 à février 2007) et Me Zeina Khalife (de février 2007 à mai 2007)

Membres du Comité :

Me Josée Aspinall	Me Mireille Bergeron
Me Marc-Antoine Charrette	Lisa Chamandy, stagiaire
Me Frédérique Couette	Me Marie Cousineau
Me Lucillia M. Da Silva Santos	Renée Darisse, étudiante
Me Sharon Godbout	Katherine Herbert-Vachon, étudiante
Teri Hoppenheim, stagiaire	Judy Kremer, étudiante
Me Ali Martin-Mayer	Me Catherine McKenzie
Me Isabelle Pierre	Me Maria Reit
Adil Seif, banquier	

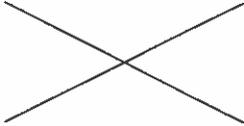
## 2. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ORGANISÉES ET BILAN FINANCIER DU COMITÉ

Veuillez noter que ce tableau est à jour en date du 11 mai 2007. Par conséquent, le nombre total de participants ainsi que le bilan financier du Comité de formation (ci-après « Comité » ou « Comité de la formation ») ne peut être déterminé que provisoirement.

### DINER-CONFÉRENCES

#### AUTOMNE 2006

SUJET	DATE	CONFÉRENCIER	INSCRIPTIONS	BILAN
<i>« De Place des Arts à Wal-Mart : Réflexion sur le droit d'un employeur de fermer son entreprise »</i>	4 octobre	Me Richard Gaudreault	24	Dépenses : 661.81\$ Profits : 204,82 \$
<i>« Quand l'accident de travail devient un crime »</i>	1 novembre	L'Honorable Sophie Bourque	57	Dépenses : 1671.97\$ Profits : 498,89 \$
<i>« iTunes, l'iceberg du droit d'auteur »</i>	22 novembre	Me Jean-Apard Français	26	Dépenses : 696.71\$ Profits : 268.59 \$
<b>HIVERS 2007</b>				
<i>« Recours collectifs et troubles de voisinage : cherchez la faute ! »</i>	31 janvier	Me Claude Marseille	34	Dépenses : 960.71 \$ Profits : 320.51 \$
<i>« La collecte de renseignements dans un contexte d'embauche »</i>	26 février	Me Lukasz Granosik	57	Dépenses : 1687.19 \$ Profits : 383.86 \$

« Les condos : à vos droits, prêt? Achetez ! Tout ce qu'il faut savoir sur la gestion des copropriétés »	20 mars	Me Marie Trudel	35	Dépenses : 1016.37 \$ Profits : 287.07 \$
« Débat sur l'accessibilité à la justice dans le cadre de la campagne électorale au Québec »	15 mars	M. Yves Boisvert, Mes Jean Nobert, Pierre Nobert et Daniel Turp	59	Dépenses : 1844.04 \$ Profits : 306.08 \$
« Le développement d'affaires par le réseautage : La clé du succès! »	21 mars	Me Pascale Pageau	39	Dépenses : 1630.10 \$ Profits : 309.12 \$
« Les partenariats publics privés »	18 avril	Me Ilan Dunsky	19	Dépenses : 549.40 \$ Profits : 130.71 \$
« Les états financiers »	2 mai	M. Martin Fafard	50	
« Corporate Social Responsibility, Reputation and Criminal Liability of Corporations »	REPORTÉ Au 5 mai Dans le cadre du congrès	Me Elise Groulx, M. Lew Diggs et Dr. Caroline Hillemanns	10	
« La face cachée de la plaidoirie »	10 mai	L'Honorable André Wery	45	
« Le E-discovery, la théorie c'est bien mais la pratique c'est mieux »	24 mai	Me Dominic Jaar, M. Bourbonnière	15	

### COURS DE FORMATION

#### AUTOMNE 2006

« Stratégies et plaidoiries : tout ce que j'aurais souhaité savoir quand j'étais jeune avocat en litige »	6 décembre	Mes Guy Pépin, Gérard Tremblay et François Aquin	115	Dépenses : 3734.45\$ Profits : 1193.25\$
---	------------	--	-----	---

#### HIVERS 2007

« Le financement d'actifs »	25 janvier	M. Adil Scif et Me Arnold Cohen	54	Dépenses : 1640.98\$ Profits : 901.26\$
-----------------------------	------------	---------------------------------	----	--

### FORUMS 5@7

#### AUTOMNE 2006

« Les méandres du Da Vinci Code »	12 septembre	Me Laurent Carrière	43	Dépenses: 971.95 Profits: (41.95\$)
« Pour mieux comprendre le débat entourant les certificats de sécurité »	27 septembre	Me Benoît Gariépy	21	Dépenses: 278.69\$ Profits: (120,83\$)
« Salary Arbitration in the NHL. » (conf. en anglais)	25 octobre	Me Michael Spanier	44	Dépenses :235.92\$ Profits : 3.65\$
« Euh...Objection! »	29 novembre	Me Guy Turner	76	Dépenses :455.49\$ Profits : 193.49\$

#### HIVERS 2007

« Se familiariser avec la Bourse »	24 janvier	M. Joey Rizzuto	25	Dépenses : 74.33\$ Profits : 127.38\$
« Les 10 façons de payer moins d'impôt »	28 février	Me Fanny Brodeur	58	Dépenses :302.33\$ Profits : 206.33\$

« L'impact de la religion dans le droit de la famille au Québec »	21 Mars	Me Patricia Fourcand activité conjointe avec la Jeune chambre de commerce haïtienne et le comité du jeune leadership du congrès juif canadien	35	Dépenses : 225.79\$ Profits : 63.62\$
« Hong Kong, Londres, Dubai ou ailleurs! »	23 mai	Mme Lindsey Petherick	20	
« La loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme : les résultats »	29 mai	Mes Isabelle Pierre et Jean-Philippe Marcotte	2	

### SIMULATIONS DE PLAIDOIRIE

#### AUTOMNE 2006

1)	13 et 14 novembre	L'Honorable Capriolo	4	Dépenses : 1061.22\$ Profits : 166.09\$
2)	11 et 12 décembre	L'Honorable Lacoursière	5	Dépenses : 1084.68\$ Profits : 36.23\$

#### HIVERS 2007

3)	26 et 27 février	L'Honorable Laberge	6	Dépenses : 1342.69\$ Profits : 206.95\$
4)	16 et 17 avril	L'Honorable St-Pierre	6	Dépenses : 1152.64\$ Profits : 190.05\$
5)	23 et 24 avril	L'Honorable Juge Champagne	6- FASKEN MAR TINE AU	Dépenses : 1122.64\$ Profits : 377.36\$
6)	14 et 15 mai	L'Honorable Coriveau	6- Osler, Hoskin & Harcourt	
7)	22 et 23 mai	L'Honorable Suzanne Courteau	6- Fraser Milner Casgrain	

***Plaidoiries du 13 et 14 novembre 2006***

<b>BUREAU</b>	<b>RÔLE</b>
Fishman Flanz Meland Paquin	Financement intérêt plus inc., demanderesse
Woods s.e.n.c.r.l.	Service d'assurance paye-ta-prime et Les petits bonheurs inc., défenderesse
Barchichat & Associés	Design Plus, défenderesse et demanderesse en garantie
Gasco Goodhue	Compagnie Compuce, défenderesse en garantie

***Plaidoiries du 11 et 12 décembre 2007***

<b>BUREAU</b>	<b>RÔLE</b>
Ogilvy Renault	Financement intérêt plus inc., demanderesse
Trudel, Nadeau	Service d'assurance paye-ta-prime et Les petits bonheurs inc., défenderesse
Bélanger Sauvé	La Banque Dlapiasse, intervenante
Nguyen-Phan & Associés, avocats	Design Plus, défenderesse et demanderesse en garantie
Bell Canada	Compagnie Compuce, défenderesse en garantie

***Plaidoirie 26 et 27 février 2007***

<b>BUREAU</b>	<b>RÔLE</b>
Spiegel Sohmer	Financement intérêt plus-demanderesse
Nicholl Paskell-Mede	Service assurance paye-ta-prime-défenderesse
Ogilvy Renault	Infofabrique, demanderesse
Savoie Fournier, contentieux de l'apchq	Banque Dlapiasse-intervenante
Therrien et Associés, Avocats	Design-Plus-défenderesse
Tribunal des droits de la personne	Compagnie Compuce-défenderesse

***Plaidoirie 16 et 17 avril 2007***

<b>BUREAU</b>	<b>RÔLE</b>
Bureau privé	Financement intérêt plus inc., demanderesse
Langlois Kronström Desjardins,	Service d'assurance paye-ta-prime et Les petits bonheurs inc., défenderesse
Robert Daigneault, Cabinet d'avocats	Design Plus, défenderesse et demanderesse en garantie
BLG	Banque Dlapiasse-intervenante
Robert Daigneault, Cabinet d'avocats	Design-Plus-défenderesse
BLG	Compagnie Compuce-défenderesse

**Plaidoiries 23 et 24 avril 2007**

BUREAU	RÔLE
Fasken Martineau	Financement intérêt plus-demanderesse
Fasken Martineau	Service assurance paye-ta-prime-défenderesse
Fasken Martineau	Infofabrique, demanderesse
Fasken Martineau	Banque Dlapiasse-intervenante
Fasken Martineau	Design-Plus-défenderesse
Fasken Martineau	Compagnie Compuce-défenderesse

**Plaidoiries 14 et 15 mai 2007**

BUREAU	RÔLE
Osler, Hoskin & Harcourt	Financement intérêt plus-demanderesse
Osler, Hoskin & Harcourt	Service assurance paye-ta-prime-défenderesse
Osler, Hoskin & Harcourt	Infofabrique, demanderesse
Osler, Hoskin & Harcourt	Banque Dlapiasse-intervenante
Osler, Hoskin & Harcourt	Design-Plus-défenderesse
Osler, Hoskin & Harcourt	Compagnie Compuce-défenderesse

**Plaidoiries 22 et 23 mai 2007**

BUREAU	RÔLE
Fraser Milner Casgrain	Financement intérêt plus-demanderesse
Fraser Milner Casgrain	Service assurance paye-ta-prime-défenderesse
Fraser Milner Casgrain	Infofabrique, demanderesse
Fraser Milner Casgrain	Banque Dlapiasse-intervenante
Fraser Milner Casgrain	Design-Plus-défenderesse
Fraser Milner Casgrain	Compagnie Compuce-défenderesse

Liste des juges à solliciter et / ou intéressé à re-participer :

- Claude Champagne
- Michèle Monast (elle avait accepté la séance du 15 et 16 janvier 2007 qui a été annulée).

**3. ACCOMPLISSEMENTS DU COMITÉ ET STATISTIQUES**

***1. LES ACCOMPLISSEMENTS DU COMITE : LE « TOP 10 »***

1. Inclusion de membres non-AJBM au sein du Comité;
2. Nouvelle activité de formation: les forums 5@7;
3. Succès des simulations de plaidoiries;

4. Création d'une banque de données pour fins de publicité;
5. Publicité au sein de la revue carrière de la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, rédigée en collaboration avec la vice-présidente aux communications, Me Mélanie Joly;
6. Nouveau slogan du Comité « Soyez dans le circuit »;
7. Commanditaire spécifique du cabinet de Shadley Battista, s.e.n.c., pour le dîner-conférence portant sur le développement des affaires;
8. Activités de formation conjointes avec diverses associations et organismes;
9. Diversité des sujets ; et
10. Record de participation des membres de l'AJBM pour un total de 992 participations.

## **II. LES STATISTIQUES DU COMITE**

En date du 11 mai 2007, le Comité formation a suscité l'intérêt de 992 participants pour l'ensemble de ses activités, incluant les séances de plaidoirie, mais excluant les activités de formation offertes dans le cadre du Congrès annuel de l'AJBM et de l'ABA-Young Lawyers Division. Il s'agit d'une augmentation du nombre de participants par rapport à l'année 2005-2006 où 778 personnes avaient participé aux activités du comité de formation, excluant les séances de plaidoirie.

Il est à noter que ce nombre comprend les participants ayant participé au dîner-conférence portant sur l'accessibilité de la justice qui a été organisé par certains membres du conseil d'administration de l'AJBM, dont Mes Mélanie Joly et Antoine Aylwin.

La participation des membres se regroupe de la façon suivante :

Pour les douze (12) dîners-conférences : 460 participants;  
 Pour les deux (2) cours de formation : 169 participants;  
 Pour les neuf (9) forums 5@7 (8): 324 participants; et  
 Pour les sept (7) séances de plaidoiries (séances de deux jours): 39 participants.

## **4. RECOMMANDATIONS DE L'ADMINISTRATEUR RESPONSABLE**

### **I. OBJECTIFS DU COMITE**

La nature et le type des activités du Comité doivent refléter la nouvelle image de l'AJBM qui se veut être une association offrant des activités de formation dans tous les domaines de droit, et ce, autant en droit des affaires que dans le domaine du litige civil ou commercial. De plus, les activités de formation doivent s'inscrire non seulement dans un cadre formel mais également dans une atmosphère informelle favorisant ainsi l'interaction entre les participants et le conférencier invité, ce à quoi répond très bien la nouvelle activité des forums 5@7 qui est offerte pour un prix modique de 10 \$.

#### **Recommandations :**

- 1) Je recommande de continuer à offrir le plus vaste choix de sujets dans le cadre des activités de formation. En effet, bien qu'il soit possible que nous ayons un nombre moyen de 30 à 45 personnes par activité de formation, nous aurons ultimement à la fin de l'année un plus grand nombre de membres de l'AJBM qui auront participé à nos activités de formation et ce, en raison de la diversité des participants, tributaire de la multiplicité des sujets offerts.
- 2) Je recommande également fortement la continuation des forums 5@7 car ceux-ci, en plus de favoriser l'interaction entre les participants et le développement du réseautage, ouvrent l'accès à nos formations à un important groupe de membres de l'AJBM en raison du coût peu élevé de ce type d'activité, soit 10\$ pour tous les participants.

### **II. COMPOSITION ET NOMBRE MAXIMAL DE CONSEILLERS DU COMITE**

Cette année, nous avons encouragé les étudiants, stagiaires en droit ainsi que les professionnels (autre que les avocats ou notaires) à s'impliquer auprès du Comité. Ces personnes amènent une perspective nouvelle aux réunions du Comité, nous permettant ainsi de s'assurer de rejoindre les besoins en formation de groupes cibles particuliers. Ces personnes ont également des liens privilégiés avec leurs associations étudiantes ou professionnelles et ces contacts peuvent nous

permettre éventuellement d'organiser des événements conjoints de formation.

Par ailleurs, le nombre de personnes qui ont manifesté le désir de s'impliquer a diminué tout au long de l'année, et cette réalité, qui est commune à tous les comités de l'AJBM à ma connaissance, alourdit grandement le processus du Comité au niveau organisationnel.

***Recommandations :***

- 1) Je recommande de favoriser l'admission des membres non-AJBM en tant que participants au Comité, voire même en faire une condition essentielle pour chaque comité.
- 2) Je recommande de limiter le nombre maximal de conseillers à 6 personnes. Ce nombre, en plus du président du Comité et de l'administrateur responsable, pour un total de 8 personnes, me semble suffisant pour compléter toutes les tâches du Comité. À mon avis, un grand nombre de personnes se montrent intéressées à joindre les comités de l'AJBM en début d'année mais peu d'entre eux s'impliquent de façon active et intéressée tout au long de l'année. Ainsi, pour rendre le processus plus intéressant et plus crédible, je suggère et recommande à l'AJBM d'adopter une procédure de sélection, qui relèvera de chaque administrateur responsable de comité, dans la mesure où plus de 6 personnes désirent joindre un comité de l'AJBM (par exemple, lettre de motivation, entrevues, etc.).

***III. TYPE D'ACTIVITES ET FREQUENCE DES ACTIVITES***

Le Comité a offert cette année les activités suivantes : les dîners-conférences, les cours de formation, les forums 5@7 et les séances de plaidoirie qui ont été organisées de concert avec la firme Audience Impact.

Les forums 5@7 consistent en une nouvelle activité de formation et a pour but de favoriser le réseautage entre les participants tout en permettant la présentation d'un sujet d'actualité (environ 30 minutes) dans le cadre d'une ambiance informelle. Le but de cette activité est principalement d'attirer un très grand nombre de personnes et aucun profit n'est attendu de cette activité.

En terme de nombre d'activités, nous avons offert douze (12) dîners-conférences, deux (2) cours de formation, neuf (9) forums 5@7 et sept (7) séances de plaidoiries d'une durée de deux jours chacune.

***Recommandations :***

- 1) Je recommande la continuation de toutes les activités de formation. Ces activités de formation sont diverses et se complètent en attirant des publics différents, en raison principalement des coûts d'admission.
- 2) Le nombre de dîners-conférences a été élevé cette année, en raison de notre objectif d'assurer un grand éventail de formation aux membres de l'AJBM. Je suggère cependant de se limiter à une dizaine de dîners-conférences au courant de l'année et de se réserver des sujets « libres », ce qui nous permettra ainsi de s'adapter plus facilement aux sujets d'actualité dans le cadre des dîners-conférences.

***IV. LIEUX DES ACTIVITES DE FORMATION***

Le Comité a tenu ses dîners-conférences et ses cours de formation au Club St-James. En ce qui concerne les forums 5@7, ceux-ci ont eu lieu au club Newtown. Finalement, les séances de plaidoirie, organisées de concert avec la firme Audience Impact, ont eu lieu au palais de justice, à la maison du Barreau et dans certains cas, dans des cabinets d'avocats.

***Recommandations :***

- 1) Je recommande de continuer à profiter des installations et du service du Club St-James qui s'est avérés excellents. De plus, ils ont été très flexibles et ont toujours répondu à nos divers besoins. Je recommande également de continuer à utiliser le salon du Newtown pour la tenue des forums 5@7 et je suggère le renouvellement de l'entente qui avait été conclue pour l'année 2006-2007.

- 2) Je recommande également d'explorer la possibilité d'organiser des activités de formation sur le web, et qui pourrait être ainsi visionné par chaque avocat de leur propre bureau.

#### **V. PUBLICITE DES ACTIVITES DE FORMATION**

Les idées sont infinies pour présenter une publicité attrayante. Cette année, nous avons tenté de moderniser la publicité en ajoutant le slogan « Soyez dans le circuit » à chaque publicité, et qui est devenu le slogan du Comité.

En plus, les participants bénéficient maintenant de la possibilité de faire un choix sur le formulaire d'inscription nous informant des domaines de droit pour lesquels ils désirent être informés des activités de formation de l'AJBM, ce qui nous permet de constituer une banque de données pour les fins de la publicité.

Finalement, outre les moyens plus traditionnels de publicité (fax, *cyberbulletin* et site internet de l'AJBM), nous avons affiché la publicité des activités de formation à l'École du Barreau et au babillard de la Faculté de droit de l'Université de Montréal.

#### **Recommandations :**

Je recommande de continuer à parfaire la banque de données indiquant les domaines de droit pour lesquels les participants désirent obtenir de l'information sur les activités de formation. Je recommande également de continuer à utiliser les modes de publicité déjà employés. Finalement, je recommande de ne pas organiser d'activités au début janvier ou au mois de décembre en raison du peu de temps que bénéficie le Comité pour faire circuler la publicité de l'activité de formation.

#### **VI. COMMANDITAIRES**

Cette année, nous n'avons obtenu qu'un seul commanditaire spécifique pour un dîner-conférence, c'est-à-dire celle de Shadley Battista, s.e.n.c., à l'occasion du dîner-conférence portant sur le développement des affaires.

#### **Recommandations :**

Vu les résultats positifs de cette expérience, je suggère de continuer de façon plus continue la recherche de commanditaire spécifique pour une activité de formation particulière.

#### **VII. TARIFS DES ACTIVITES DE FORMATION**

Nous avons instauré en début d'année des tarifs spéciaux pour les inscriptions aux activités de formation, tels que : le spécial « droit des affaires », le spécial « litige » et des prix avantageux pour l'inscription à tous les forums ou aux séances de plaidoiries.

#### **Recommandations :**

Je recommande que l'on continue à offrir aux membres de l'AJBM des tarifs spéciaux divisés par domaine de droit. Également, je recommande de continuer à offrir des prix spéciaux aux cabinets d'avocats qui désirent réserver une séance de plaidoirie pour les avocats de leur cabinet (avec un minimum de 4 participants et maximum de 6 participants). Finalement, je suggère de continuer la politique de l'AJBM suivant laquelle pour participer, les participants doivent acquitter les frais d'inscriptions au plus tard le jour de la conférence et un cas d'absence ne libère pas le participant de cette obligation puisque des frais sont engagés suite à son inscription.

#### **VIII. ÉVALUATION DES ACTIVITES PAR LES PARTICIPANTS**

L'évaluation des activités se fait généralement au moyen d'un formulaire qui est remis aux participants que ceux-ci doivent compléter à la fin de l'activité de formation. Or, cette façon de faire fonctionne très peu et par conséquent, nous ne recevons pas vraiment de commentaires (positif ou négatif) réels sur les activités de formation offertes par le Comité

***Recommandations :***

Je suggère de mettre fin à l'évaluation écrite des participants qui se fait en remettant un formulaire aux participants le jour même de l'activité de formation. Pour nous permettre d'obtenir l'évaluation des participants, je recommande d'une part, de demander aux participants qui le désirent d'envoyer un courriel à l'AJBM faisant état de leurs commentaires et d'autre part, de demander aux membres du Comité qui organisent l'activité de s'enquérir directement auprès de certains participants de leurs réactions. Je pense que cette méthode sera plus efficace que celle qui prévaut actuellement.

***IX. COLLABORATION DU COMITE AVEC D'AUTRES ASSOCIATIONS JURIDIQUES, ASSOCIATIONS ETUDIANTES OU AUTRES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES***

Cette année, le Comité de la formation a organisé des activités de formation en collaboration avec les associations et organismes suivants : (i) l'Association des Avocats de la Défense de Montréal, (ii) l'Association des Juristes pour l'Avancement de la Vie Artistique, (iii) l'Association International des Avocats de la Défense, (iv) l'*American Bar Association* (dans le cadre du congrès), (v) la Jeune Chambre de Commerce Haïtienne, et (vi) le Comité du jeune leadership du congrès juif canadien.

***Recommandations :***

J'encourage fortement d'une part, la collaboration aux activités de formation avec de nouvelles associations et d'autre part, la solidification de la collaboration entre le Comité et les autres associations et organismes pour lesquels des événements conjoints ont été organisés pour l'année 2006-2007.

***X. COLLABORATION DU COMITE AVEC DES ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF***

Bien qu'aucune démarche n'ait encore été entreprise par le Comité en ce sens, il serait intéressant que le Comité s'associe, avec le consentement du Conseil d'administration de l'AJBM, à un organisme sans but lucratif (« OSBL »), dans le cadre d'une activité de formation où une partie des profits seraient versées à l'OSBL.

***Recommandations :***

J'encourage le Comité à identifier un OSBL avec lequel le Comité pourrait lever des fonds dans le cadre d'une activité de formation et à présenter cette suggestion au Conseil d'administration de l'AJBM.

***XI. COLLABORATION DU COMITE AVEC LES AUTRES COMITES DE L'AJBM***

Cette année, la collaboration avec le Comité et les autres comités de l'AJBM aurait pu être faite de façon plus continue et profitable afin de bénéficier de l'expertise de chacun des comités.

***Recommandations :***

J'encourage les administrateurs responsables de comités de l'AJBM qui peuvent bénéficier des ressources et expertises provenant de d'autres administrateurs siégeant sur des comités de fixer dès l'automne des rencontres au cours de l'année pour discuter de la façon dont ceux-ci peuvent interagir aux fins de leurs activités.

**5. RECOMMANDATIONS DE LA PERMANENCE DE L'AJBM PAR Mlle NADINE GHOBRIEL**

**OBJECTIFS :**

Les objectifs du Comité pour l'année 2006-2007 étaient, entre autre, de continuer à offrir des activités de formation de qualité; d'augmenter le sentiment d'appartenance en offrant des activités de formation adaptées aux besoins des facultés de droit et à ceux de l'École du Barreau ainsi que de développer le réseautage par le biais d'une nouvelle activité de formation, soit les forums, organisés conjointement avec des associations externes juridiques et non-juridiques.

## REMARQUES :

Le président et la co-présidente ont été très disponibles, flexibles et ouverts aux suggestions. L'ambiance de travail était très agréable. Par contre, au niveau organisationnel, le reste du Comité s'est peu impliqué dans le processus. Il serait plus efficace d'assigner chaque conférence à un membre du comité afin de mieux coordonner la communication et faciliter la préparation de chacune des conférences.

De plus, afin de diminuer le nombre de conférences annulées au courant de l'année, il serait préférable de réduire le nombre d'activités que l'AJBM offre à ses membres dans le cadre du Comité. Ce dernier a tenu en 2006-2007, 14 dîners-conférences, dont 2 ont été annulés et 3 déplacés ; 8 forums, dont 1 a été annulé et 1 déplacé ; 3 cours de formation, dont 1 a été annulé ; et 8 simulations de plaidoiries, dont 1 a été tenue à 4 participants.

Par conséquent, un projet de calendrier des activités 2007-2008 sera préparé prochainement avec des dates fixées à l'avance. Ce projet sera soumis au CE pour approbation.

Plus précisément, il sera suggéré, au niveau des **CF**, de tenir un maximum de 4 cours offerts tous les derniers mercredis des mois de novembre, janvier, mars et mai.

Quant aux **simulations de plaidoiries**, il sera fortement suggéré d'offrir à nos membres un maximum de 8 cours tenus les lundis et mardis des mois d'octobre, novembre, décembre, janvier (3<sup>ème</sup> mercredi), février, mars, avril et mai.

Par ailleurs, l'initiative d'envoyer des lettres personnalisées aux directeurs des départements de litiges des cabinets de Montréal a été une excellente façon d'augmenter et d'assurer la participation des membres de l'AJBM. L'AJBM offrait, pour un tarif spécial, la possibilité de tenir exclusivement pour six avocats d'un même bureau, la possibilité de participer à l'activité, et ce à leur bureau. Par ailleurs, l'initiative s'est avérée un succès. En effet, 3 firmes ont participé. Il est fortement suggéré de reprendre cette formule. En effet, se sont rajoutées au calendrier de l'AJBM 2 sessions supplémentaires au contrat initialement signé avec la firme Audience Impact, soit le 23 et 24 avril et 22 et 23 mai.

Ensuite, au niveau des **DINCF**, il sera suggéré de tenir un maximum de 8 cours tous les 2<sup>e</sup> mercredis des mois d'octobre, novembre, décembre, janvier, février, mars, avril et mai.

Finalement, en ce qui consiste les **Forums**, il serait préférable de les garder en tant qu'activité de formation car il s'agit d'une excellente formule. Par ailleurs, peut-être faudrait-il envisager de réduire le nombre de forums offerts par année pour en tenir 4 forums par année.

## ACTIVITES DE FORMATION :

Les conférences tenues dans le cadre du Comité de formation 2006-2007 ont généralement été grandement appréciées des participants. Les conférenciers ont su répondre aux attentes des membres. Il est toutefois fortement recommandé de suggérer aux conférenciers de remettre aux participants de la documentation. Il est également utile de noter qu'une conférence tenue par une personnalité connue du milieu juridique assurait un important taux de participation.

D'autre part, afin d'augmenter le nombre de participants à nos activités, il faudrait respecter les délais au niveau des publicités (tant au niveau de l'approbation du conférencier, du comité qu'au niveau de l'obtention de la biographie). En effet, plus la publicité est diffusée à une date proche de l'événement, moins elle obtient de la visibilité.

## ACTIVITES QUI ONT EU FRANC SUCCES :

<b>CF :</b> <i>« Stratégies et plaidoiries : tout ce que j'aurais souhaité savoir quand j'étais jeune avocat en litige »</i>	6 décembre	Mes Guy Pépin, Gérald Tremblay et François Aquin	115	<b>Dépenses :</b> 3734.45\$ <b>PROFITS :</b> 1193.25\$
---	------------	--	-----	---

<b>DINCF</b> « <i>Quand l'accident de travail devient un crime</i> »	1 novembre	L'Honorable Sophie Bourque	57	<b>Dépenses :</b> 1671.97\$ <b>Profits :</b> 498,89 \$
<b>FORUM :</b> « Euh...Objection! »	29 novembre	Me Guy Turner	76	<b>Dépenses :</b> 455.49\$ <b>Profits :</b> 193.49\$

6. **REMERCIEMENTS AUX MEMBRES DU COMITÉ DE LA FORMATION, AUX MEMBRES DE LA PERMANENCE DE L'AJBM ET AUX ADMINISTRATEURS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AJBM**

Le succès du Comité n'aurait pu être réalisé sans l'appui de plusieurs personnes dont je me dois de remercier dans ce rapport. Tout d'abord, je tiens à remercier les membres du Comité ainsi que les présidentes du Comité qui ont donné énormément de leur temps pour organiser les activités du Comité. Je tiens également à remercier Caroline Scherer, notre directrice générale, et Mlle Nadine Ghobriel, de la permanence de l'AJBM pour leur support constant au courant de l'année et les nombreuses heures passées pour s'assurer du bon fonctionnement des activités. Finalement, mes remerciements vont à tous mes collègues administrateurs de l'AJBM qui m'ont encouragé dans les nouveaux projets du Comité et je tiens à remercier spécialement notre présidente, Me Nicolette Kost De Sèvres, qui a fait un travail plus qu'exemplaire et qui a fait preuve d'un dévouement sans pareil pour l'AJBM.

# COMITÉ DES RELATIONS INTERNATIONALES

Rapport d'activités 2006-2007

## 1. STRUCTURE DU COMITÉ

**Responsable et président du comité :** Me Laurent Soustiel

**Membres du Comité :**

Me Ryan Allen  
Me Véronique Bélanger  
Me Sara Bergevin  
Me Nadia Bourély  
Me Julia Mercier  
Me Emilia Nyitrai  
Me Ira Shatzmiller

Me Sherine Attia  
Me Nellie Benoit  
Me Chantale Bouchard  
Me Patrick Mathurin  
Me Olivier Chi Nouako  
Me Alina Pleszewska  
Me Simon Tremblay

## 2. MISSION ET OBJECTIFS DU COMITÉ

### *I. MISSION*

Le Comité des relations internationales (« **CRI** ») a pour mission, depuis sa création en 2001, de créer, d'organiser, de gérer, de participer et d'entretenir les relations de l'Association du Jeune Barreau de Montréal (l'« **AJBM** ») avec ses interlocuteurs étrangers.

### *II. OBJECTIFS*

Pour l'année 2006-2007, les objectifs du CRI ont été les suivants :

- ♦ Organisation de la Rentrée des tribunaux de Montréal;
- ♦ Organisation du Prix Paris-Montréal de la Francophonie;
- ♦ Organisation du Prix de l'Orateur de l'AJBM;
- ♦ Organisation des Rentrées des Barreaux étrangers;
- ♦ Suivi des conventions internationales ;
- ♦ Suivi de la législation internationale pertinente aux membres de l'AJBM et prise de position sur les politiques ou les législations internationales affectant les membres de l'AJBM et donner rapport régulièrement au conseil d'administration à ce sujet ;
- ♦ Assurer une présence continue et active de l'AJBM sur la scène juridique internationale et donner rapport régulièrement au CA à ce sujet.

## 3. COMMUNICATION ET RÉSEAUTAGE

Le comité a continué à maintenir des contacts avec les interlocuteurs étrangers avec lesquels il a établi des liens par le passé, dans le but de : (i) d'échanger des informations et des idées quant à la façon de défendre et de promouvoir les intérêts de leurs membres respectifs et quant aux activités respectives organisées et (ii) d'organiser des rencontres de travail et des activités pouvant bénéficier aux membres de l'AJBM.

En 2006/2007 nos interlocuteurs ont été les suivants :

PAYS/RÉGION	ASSOCIATIONS
Québec	Association du Jeune Barreau de Québec
États-Unis	American Bar Association, Young Lawyers Division
France	Conférence du Stage du Barreau de Paris
	Conférence du Stage du Barreau de Versailles
	Conférence du Stage du Barreau de Bordeaux
	Union des Jeunes Avocats de Paris
	Conférence Internationale des Barreaux de tradition juridique commune (CIB)
Belgique	Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles
Suisse	Jeune Barreau de Genève
	Jeune Barreau Vaudois
Luxembourg	Conférence du Jeune Barreau du Luxembourg
Europe	European Young Bar Association

Toutes ces associations ont été invitées à la Rentrée des tribunaux de Montréal en septembre 2006. Succès confirmé cette année, la plupart de ces associations étaient présente notamment celles dont la participation est habituellement plus rare soit l'ABA/YLD, le Jeune Barreau Vaudois et la Conférence du Jeune Barreau du Luxembourg.

De notre côté, l'AJBM a assuré une présence d'au moins un de ses représentants à la plupart des rentrées étrangères des tribunaux et des congrès internationaux de jeunes avocats, le président du CRI étant, quant à lui, présent aux rentrées de Paris et de Genève.

Nous avons mis sur pied les moyens suivants afin de rencontrer les objectifs du volet communication :

- Nous avons mis à la disposition des membres de l'AJBM des informations sur les associations avec lesquelles elle entretient des liens et développe une collaboration, en offrant sur le site internet de l'AJBM un lien qui permet d'accéder aux sites de ces associations;
- Nous avons commencé à transmettre des publications de l'AJBM à certaines associations étrangères et avons reçu certaines publications, tant de la Conférence du Stage du Barreau de Paris que du jeune Barreau de Bruxelles; et
- Nous avons écrit plusieurs articles dans «L'Extra-Judiciaire» pour informer les membres de l'AJBM des activités du CRI :
  - Dans le numéro d'août 2006, un article relatant la tenue du Prix de l'Orateur de l'AJBM et la victoire de Me Sophie Truesdell-Ménard; un second article annonçant la tenue du Prix Paris-Montréal de la francophonie et la Soirée de la Présidente dans le cadre de la Rentrée des tribunaux.
  - Dans le numéro d'octobre 2006, un article faisant rapport de la semaine de la Rentrée des tribunaux de Montréal et notamment le succès de la troisième édition du Prix Paris-Montréal de la Francophonie.
  - Dans le numéro d'avril 2007, un article annonçant la tenue du Prix de l'Orateur de l'AJBM 2007; un second

article relatant le concours oratoire du CIB au Cameroun.

#### **4. RENTÉE DES TRIBUNAUX DE MONTRÉAL**

Un sous-comité composé de Mes. Nellie Benoit, Aude Crépin, Patrick Mathurin et Laurent Soustiel ont été en charge d'organiser l'ensemble des activités liées à la Rentrée des tribunaux du Barreau de Montréal. En 2006, la semaine d'activités s'est déroulée du lundi 5 septembre (Fête du travail) au jeudi 7 septembre au soir.

La principale innovation cette année fut l'organisation d'une Soirée de la rentrée de l'AJBM à laquelle était convié l'ensemble des membres de l'AJBM afin que ceux-ci puissent rencontrer nos invités internationaux. Cette soirée eu lieu au Café des Eclusiers avec une participation d'environ 150 personnes.

Quant au Prix Paris-Montréal de la Francophonie, son succès fut confirmé pour une troisième année de suite (voir le point C.2 ci-dessous).

Le programme de la rentrée 2006 fut le suivant :

##### ***Lundi 4 septembre 2006***

Cocktail de bienvenue à l'hôtel Place d'Armes en présence des représentants des associations étrangères invitées, des membres du conseil d'administration et des membres du CRI.

##### ***Mardi 5 septembre 2006***

Nos invités et certains membres du conseil d'administration ont passé la journée à faire du rafting au Rafting Nouveau Monde (Hawkesbury).

Pour la plupart des invités, souper au restaurant Le P'tit Plateau de Montréal à l'occasion duquel chaque invité international avait apporté de son pays une bouteille de vin ou de liqueur représentative de son pays ou de sa région. Les présidents ou premiers secrétaires de chaque association ont eux participé au dîner du Barreau du Québec qui se tenait au Musée des Beaux-Arts.

##### ***Mercredi 6 septembre 2006***

Troisième édition du Prix Paris-Montréal de la Francophonie à la Cour d'appel du Québec avec la victoire du candidat Vaudois.

Suivant le Prix Paris-Montréal et pour tous les membres de l'AJBM, Soirée de la rentrée de l'AJBM au Café des Éclusiers.

##### ***Jeudi 7 septembre 2006***

Journée officielle de la Rentrée des tribunaux de Montréal qui débuta par la Messe Rouge, suivie de la cérémonie officielle au Palais de Justice de Montréal. À l'heure de midi, se tenaient à l'hôtel Le Fairmount Reine Élisabeth le cocktail et le déjeuner. En soirée, le dîner du bâtonnier de Montréal a eu lieu au Marché Bonsecours. Enfin, la soirée s'est terminée au Rouge.

Tout au long de la semaine, il est à noter que la présence du président du CRI aux petits-déjeuners que prenaient nos invités internationaux à leur hôtel fut fort appréciée.

Les objectifs pour la Rentrée étaient multiples : attirer un nombre important d'avocats étrangers ; présenter un nombre important et des origines variées de candidats au Prix Paris-Montréal ; attirer un nombre important de participants à la Soirée de la rentrée en s'assurant que tous les intervenants juridiques y soient présents ; assurer un excellent accueil de nos invités étrangers en les prenant en charge avec efficacité, disponibilité, chaleur, confraternité et convivialité. Ces objectifs ont été atteints tout en respectant le budget alloué.

D'une manière générale, les commentaires des invités sur la Rentrée de Montréal furent encore élogieux, confirmant ainsi

la place que possède cet événement dans le calendrier des activités auxquelles assistent les autres barreaux francophones.

## **5. LES CONCOURS D'ART ORATOIRE**

### ***I. PRIX DE L'ORATEUR DE L'AJBM***

Le comité a organisé pour la quatrième année consécutive le Prix de l'Orateur de l'AJBM, concours inspiré du concours parisien à l'issue duquel sont nommés les 12 Secrétaires de la Conférence du Stage du Barreau de Paris. Le but de ce concours est de permettre à nos membres de faire montre de leur talent, de leur culture et de leur humour devant un auditoire et des juges prestigieux (juges de la Cour supérieure et de la Cour d'appel, plaideurs émérites, personnalités publiques...), de promouvoir l'éloquence, d'accroître le prestige et le rayonnement de l'AJBM et de nous permettre de nommer un gagnant qui pourra participer à la fois au Prix Paris-Montréal de la Francophonie lors de la rentrée des tribunaux de Montréal, mais aussi au Prix des secrétaires, concours d'art oratoire organisé chaque année par les secrétaires de la Conférence du Stage du Barreau de Paris pour les pays de la francophonie lors de la Rentrée de Paris.

Parmi les membres du jury de la finale du Prix de l'Orateur 2006 nous avons eu le plaisir de recevoir le soutien de l'honorable Brian Riordan (j.c.s.), de Madame le Bâtonnier Julie Latour et de Me Philippe Casgrain (Conférence des anciens Bâtonniers).

Ce concours a permis à l'AJBM de faire valoir les talents de plusieurs de ses membres dont la gagnante du concours, Me Sophie Truesdell-Ménard du cabinet Gilbert Simard Tremblay. Il est opportun que l'AJBM soit considérée comme une association qui permet l'avancement de la carrière de ses membres et le concours est un excellent moyen pour arriver à cette fin.

Me Truesdell-Ménard a représenté l'AJBM au Prix Paris-Montréal de la Francophonie (voir plus bas).

En tant qu'Oratrice de l'AJBM 2006, Me Truesdell-Ménard a également participé avec brio au concours organisé le 10 décembre 2006 au Cameroun par la Conférence Internationale des Barreaux de tradition juridique commune. A cette occasion, l'AJBM a soutenu Me Truesdell-Ménard en lui offrant son billet d'avion.

Le concours 2007 n'a pas encore eu lieu, les séances d'audition étant prévues pour juin 2007.

### ***II. PRIX PARIS-MONTREAL DE LA FRANCOPHONIE***

Pour la troisième année consécutive nous avons organisé le Prix Paris-Montréal de la Francophonie, concours d'art oratoire international se tenant lors de la Rentrée des tribunaux de Montréal et auquel étaient conviés des jeunes avocats de la Francophonie.

Succès confirmé du Prix Paris-Montréal de la Francophonie, où à la Cour d'Appel, devant, entre autres jurés, l'honorable Pierre J. Dalphond, juge à la Cour d'Appel du Québec, Madame le Bâtonnier Julie Latour et plus de cent spectateurs, nous avons eu sept candidats des barreaux suivants :

- Association du Jeune Barreau de Montréal (Me Sophie Truesdell-Ménard);
- Conférence du stage du Barreau de Paris (Me Delphine Jaafar);
- Jeune Barreau de Bruxelles (Me Augustin Daoust);
- Jeune Barreau de Genève (Me Baptiste Janin);
- Jeune Barreau Vaudois (Me Jacques Dubey);
- Conférence du stage du Barreau de Versailles (Me Jérôme Nalet);
- Conférence du stage du Barreau de Bordeaux (Me Xavier Heymans).

Le gagnant fut Me Jacques Dubey du Jeune Barreau Vaudois (Lausanne) pour sa plaidoirie sur le sujet : « Le péché originel est-il une présomption de culpabilité ? ».

Ci-dessous, les lignes directrices ayant régi le Prix Paris-Montréal 2005.



ASSOCIATION DU JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL  
YOUNG BAR ASSOCIATION OF MONTRÉAL



## PRIX PARIS-MONTRÉAL DE LA FRANCOPHONIE 2006

présenté par

la Conférence du Stage du Barreau de Paris

et

l'Association du Jeune Barreau de Montréal

### LIGNES DIRECTRICES

#### **OBJECTIFS :**

- ❖ Promouvoir la francophonie;
- ❖ Faire connaître auprès de la communauté juridique montréalaise et internationale de jeunes avocats particulièrement talentueux quant à leur éloquence;
- ❖ Créer des opportunités de rencontre entre les représentants de différents barreaux étrangers, lesquels seront invités à participer ou assister aux prestations d'éloquence.
- ❖ Lieu et Date
- ❖ **Le Prix Paris-Montréal 2006 se déroulera à 17h00, le mercredi 6 septembre 2006 à la Cour d'appel du Québec de Montréal, 100 rue Notre-Dame est, salle Louis H. Lafontaine.**
- ❖ Sujets
- ❖ Faut-il partir sur un coup de tête ?
- ❖ Le péché originel est-il une présomption de culpabilité ?
- ❖ **Et toi, tu te souviens ?**
- ❖ **La musique est-elle plus douce ailleurs ?**
- ❖ Admissibilité des candidats
- ❖ Tout avocat francophone, ou apte à effectuer une plaidoirie en français, de 10 ans d'expérience ou moins et membre d'un Barreau.
- ❖ Concours
- ❖ Le participant doit choisir un des sujets proposés ainsi que la position qu'il prendra, c'est-à-dire s'il répondra par l'affirmative ou la négative à la question posée. Ce choix doit être annoncé dans la fiche d'inscription afin de

déterminer l'ordre de présentation des candidats qui sera déterminé par l'Association du Jeune Barreau de Montréal (l'« AJBM ») et la Conférence du Stage du Barreau de Paris (la « Conférence »).

- ❖ Les candidats ne doivent pas prendre en considération les majuscules ou minuscules dans le texte des sujets proposés.
- ❖ Le concours oratoire, ouvert au public, débutera par une brève présentation du candidat ainsi que du sujet choisi par ce dernier et de la position qu'il adoptera pour le plaider, soit par l'affirmative ou la négative.
- ❖ Les candidats doivent se présenter dans leur robe ou toge habituelle.
- ❖ L'allocution ne devra pas excéder 10 minutes. Le jury ne peut interrompre le candidat pendant sa prestation.
- ❖ À l'issue de la plaidoirie, chaque membre du jury aura le loisir de formuler des commentaires ou questions concernant la prestation du candidat. L'annonce des résultats se fera sur le banc le soir même après la délibération des membres du jury.
- ❖ Jury
- ❖ Le jury sera composé du Juge en chef du Québec, du Bâtonnier de Paris, du Bâtonnier de Montréal, d'un Secrétaire de la Conférence du Stage de Paris, d'un administrateur de l'AJBM, du président de la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles, de la présidente du Jeune Barreau Vaudois, du président du Jeune Barreau de l'ordre des avocats de Genève.
- ❖ Évaluation des candidats
- ❖ **Les critères suivants seront parmi ceux qui seront évalués par le jury : maîtrise de la langue française, culture générale, originalité, débit, aisance, personnalité, charisme, facilité de communication, capacité à répondre aux éventuelles questions du jury.**
- ❖ Date limite pour déterminer le sujet choisi
- ❖ **Le candidat devra faire parvenir à l'AJBM sa fiche d'inscription indiquant le sujet qu'il a choisi ainsi que la position adoptée au plus tard le vendredi 18 août 2006.**
- ❖ Prix
- ❖ **Outre le plaisir et le prestige qu'il obtiendra devant ses pairs, le vainqueur du Prix Paris-Montréal de la Francophonie 2006 recevra un trophée ainsi qu'un panier de produits du terroir.**

# COMITÉ CONGRÈS CONJOINT AJBM / ABA - YLD

Rapport d'activités 2006-2007

## RAPPORT COMITE CONGRES

Les membres de l'*American Bar Association\Young Lawyers Division* (ABA-YLD) ainsi que plusieurs jeunes avocat(e)s en provenance d'Europe se sont joints aux membres de l'AJBM les 3, 4 et 5 mai dernier dans le cadre du congrès conjoint ABA\YLD-AJBM.

Le congrès conjoint avait pour principal but de réunir deux associations qui sont jumelées depuis 1996.

Le congrès a été organisé en étroite collaboration avec le ABA-YLD. Vu la nature bicéphale de l'organisation, il n'y a pas eu de comité cette année. Les interlocuteurs principaux étaient moi-même et le président du ABA-YLD, Monsieur Jay Ray. Plus le congrès approchait, plus j'ai eu le concours de plusieurs membres de notre conseil d'administration et de nos employées à la permanence.

Par ailleurs, nous avons eu un beaucoup de succès relativement à la levée de fonds nécessaires pour l'activité. À cet effet, je joins une copie de notre plan de commandite et un encart de tous nos commanditaires.

Plusieurs conférences ont eu lieu dont les sujets relevaient du droit québécois, américain et comparatif. À cet effet, je joins la liste des conférences.

De plus, toutes les activités sociales ont eu beaucoup de succès. La première soirée au Newtown a commencé avec un cocktail pour nos invités internationaux, un dîner des deux conseils d'administration et une activité pour tous à la discothèque. Le vendredi soir, 500 personnes se sont réunies au chalet du Mont-Royal pour un dîner et soirée dansante. Enfin, grâce à une subvention des jeunes avocats de l'Association du Barreau canadien, la troisième soirée a eu lieu au Jello Bar.

Au terme de ce congrès, l'AJBM a signé un protocole de collaboration accrue avec deux de ses partenaires privilégiés, l'*European Young Bar Association* (EYBA) et l'*American Bar Association\Young Lawyers Division* (ABA\YLD) visant à poursuivre et accentuer leurs efforts de collaboration.

Le taux de participation était mitigé. Le ABA-YLD et l'AJBM avaient quelques 250 participants inscrits chacune. Tous les participants ont été présents lors des activités sociales. Les membres du ABA-YLD étaient également présents en grand nombre pour les conférences. Les membres de l'AJBM se sont fait plus discrets aux conférences.

Ceci peut être attribuable au fait que les conférences avaient lieu à Montréal et que plusieurs inscrits se sont rendus au travail plutôt qu'aux conférences. De plus, la belle température a certainement convaincu plusieurs de ne pas se présenter aux conférences le samedi. Enfin, il faut souligner que nos collègues américains doivent aller à un certain nombre de conférences par année afin de se faire accréditer leur formation continue qui est obligatoire aux États-Unis, mais pas Québec. Néanmoins, et tel que mentionné plus haut, les activités sociales ont permis aux participants d'échanger en grand nombre.

# COMITE ÉQUITÉ ET DROITS DE LA PERSONNE

(nouveau comité)

Rapport d'activités 2006-2007

## 1. STRUCTURE DU COMITÉ

**Présidents :** Me Karina Montminy

**Membres du Comité :**

Me Karina Montminy  
Me Fanie Pelletier  
Me Étienne Gadbois  
Me Mélanie Chaussé  
Me Robin Dejardin  
Me Natascha Lavoie  
Me Fabiola Tassy

Me Mathieu Piché-Messier  
Me Caroline Scherer  
Me Christian Azzam  
Me Martine Côté  
Me Mélanie Dorsaint  
Me Stéphanie Raymond-Bougie

En novembre dernier, le conseil d'administration de l'AJBM a adopté une résolution créant le **Comité sur l'équité et les droits de la personne dans la profession juridique (CEDP)**. Celui-ci s'est donné pour mission de promouvoir et d'encourager une profession juridique et une société québécoise qui soit juste, équitable et libre de toute forme de discrimination pour les membres de l'AJBM. Il a notamment pour principaux objectifs de :

- ♦ sensibiliser, stimuler et écouter les membres de l'AJBM sur les questions d'équité et de droits de la personne dans la profession juridique;
- ♦ identifier, créer et donner aux membres des outils afin de promouvoir une profession juridique libre de discrimination;
- ♦ éduquer et former les membres de l'AJBM et la population en général, le cas échéant, sur toutes questions touchant l'équité et les droits de la personne.

## **COMITÉ GALA AJBM** **(nouveau comité)**

Rapport d'activités 2006-2007

Pour la toute première fois de son histoire, l'AJBM présente le Gala AJBM, Les Leaders de demain, 1<sup>ère</sup> édition.

Lors d'un cocktail dînatoire au Cirque Éloize le 18 octobre 2007, nous allons souligner les leaders de l'association. L'AJBM honorera cinq de ses membres ayant su se démarquer dans l'une des cinq catégories suivantes :

1. Avocat AJBM de l'année – Pro bono
2. Avocat AJBM de l'année – « in house » / contentieux
3. Avocat AJBM de l'année – Litige civil et commercial
4. Avocat AJBM de l'année – Droit criminel
5. Avocat AJBM de l'année – Droit corporatif

Les avocats de 10 ans et moins de pratique peuvent soumettre leur candidature ou celle d'un confrère ou consœur en remplissant les formulaires disponibles sur le site [www.ajbm.qc.ca](http://www.ajbm.qc.ca). Les gagnants seront choisis par le Conseil des Gouverneurs qui agira à titre de membres du jury pour ce premier Gala.

Sera également décerné le prix pour le bénévole de l'année, lequel prix est remis annuellement par l'AJBM afin de souligner l'implication et le dévouement d'un de ses membres dans les activités et projets de l'association.

Les membres du comité Gala sont : Me Nancy Bishai (présidente), Me Yann Besner, Me Virginie Cléroux, Me Julie Gaudreault-Martel, Me Mathieu Piché-Messier, Me Caroline Scherer et Me Nicolette Kost De Sèvres.